

LA CHABRIOLE

N° 30 SPÉCIAL BICENTENAIRE

1789 - 1989



F.J.E.P. Saint-MAURICE
Saint-MICHEL
Été 89

EDITO

La Fête 89

Nous avons déjà levé un bout du voile dans la dernière Chabriole en annonçant les grandes lignes de la XVème fête d'été.

Nous avons tenu à ce qu'elle soit une fête exceptionnelle, qui reste gravée dans nos mémoires.

Pour le dimanche, en accord avec la municipalité de St Michel et avec la participation du Comité Départemental pour le Bicentenaire, nous avons programmé de très nombreuses animations et de très belles expositions.

Pour le samedi, nous avons cette année une tête d'affiche (bicéphale) d'une rare qualité (voir à l'intérieur de la Chabriole...).

Faites-le savoir à vos amis : une visite à St Michel les 15 et 16 Juillet ne les décevra pas.

ST MICHEL

DE CHABRILLANOUX

SAM.

15

JUIL.

21h30

Pour la première fois en duo

Graeme ALLWRIGHT

ENTREE : 60F

et Steve
WARING

AVANT LE 8 JUILLET :

Vente de vignettes de soutien

donnant droit à l'entrée : 40F.

Envoyer chèque et enveloppe timbrée

à : FJEP St Michel

07360 ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

Deux heures trente de spectacle

La fête

♦ CONCOURS PETANQUE DOUBLETTE

14h

♦ DANSES FOLKLORIQUES

♦ LES GRENADIERS DE L'AN II

♦ EXPOSITIONS

♦ JEUX , STANDS DIVERS

♦ ANIMATIONS ENFANTS

♦ ARTISANAT

♦ REPAS CAMPAGNARD :

" La Bombine "

♦ FANFARE :

" Les Enfants de l'Eyrieux "

♦ FEUX D'ARTIFICES



DIM.

16

JUIL.

Salle comble pour un duo comblé

Allwright et Waring font un tabac



Graeme et Steve, la chanson complice
Graeme Allwright et Steve Waring ont entamé lundi soir leur tournée nationale à Biche. Pas un simple tour de chant souvent. Un vrai spectacle, aux multiples visages, emmené par deux grands messieurs de la chanson.

**Graeme
ALLWRIGHT
Steve
WARING**

Pour la première fois en duo, Graeme Allwright et Steve Waring s'associent le temps d'un concert.

L'un, avec sa manière désinvolte et généreuse de faire vivre l'ambiance familiale ; l'autre, avec son humour bourré d'improvisations qui séduit autant les adultes que leurs enfants.

Créateurs avant tout, musiciens accomplis, ils franchissent allègrement les barrières entre le folk, le blues, la country et le jazz. Avec leurs musiciens (guitare, percussions et cuivres...), Graeme Allwright et Steve Waring — véritable orchestre — vous communiqueront toute leur tendresse, leur révolte, leur humour et surtout leur bonne humeur !

STEVE ET GRAEME: ALL RIGHT!

Spectacles

**Allwright-Waring :
Du très bon**

Steve Waring et Graeme Allwright: le mariage fou des mots et des sons

SPECTACLE GRAEME ALLWRIGHT - STEVE WARING : SAMEDI 15 JUILLET.

Compte tenu du coût important de la soirée (40 000F) nous avons dû porter le prix des entrées à 60F, ce qui reste encore très raisonnable compte tenu de la durée du spectacle (2h30 env.) et par rapport aux tarifs habituellement pratiqués dans ce genre de spectacle.

Toutefois, comme nous l'avons toujours fait, nous proposons des vignettes de soutien au prix de 40F seulement.

Ces vignettes doivent être achetées avant le 8 juillet impérativement. Vous les trouverez auprès des adhérents du FJEP, et en trois points de vente à St Michel : à L'Arcade, à la Poste et à l'Epicerie. Elles sont disponibles à compter du 15 juin.

D'autres points de vente de vignettes de soutien : dans des commerces de : St Sauveur, Les Ollières (Boucherie Bolomey et Auberge de la Vallée), St Fortunat (Boulangerie), Beauvène (Boulangerie), Chalencon (Bar Descours),...

La fête

LA FETE 89 EST PATRONNEE PAR ...



ATTENTION ! Cette année la fête commence dès le dimanche matin avec, à 11h, le défilé des Grenadiers de René GAU. Nous auront droit à un apéritif martial mais non belliqueux. Ensuite ces braves soldats bivouaqueront sur la place, autour de la fontaine.

Ils nous offriront un deuxième défilé l'après-midi, seulement après une bonne sieste : car c'est bien connu, le repos du guerrier, c'est sacré !

SOUSCRIPTION DONNANT DROIT A UNE TOMBOLA GRATUITE

Pour la première fois, souscription ouvrant droit à une tombola gratuite permettant de gagner une huile de René GAU d'une valeur de 3000F environ ainsi que d'autres lots. Auto collant vendu 10F au profit du FJEP.

Tirage le dimanche 16/07 au soir. Auto collants en vente dans les bons commerces et auprès des adhérents du FJEP.

LA BOMBINE : DIMANCHE 16 JUILLET

Chaque année nous devons, à regret, décevoir des gens du pays qui arrivent à 19h pour acheter des tickets-repas. Malgré toute notre bonne volonté, il nous est difficile de cuire plus de bombine (environ 250Kg). Le nombre de repas est donc forcément limité. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas attendre la fin de l'après-midi pour réserver.

De même, le service des repas ne peut pas s'effectuer en une seule fois, mais en trois. Le premier service débute vers 19h/19h30 et nous essayons de prendre le maximum de convives. Le second service a lieu une heure plus tard, et le troisième service est pour les retardataires. Cette année, afin d'améliorer le fonctionnement nous vous proposerons des tickets différents 1er/2ème/3ème service. Vous pourrez ainsi choisir l'heure approximative de votre repas.

La fête



NE JETEZ PLUS VOS BOUTEILLES EN VERRE

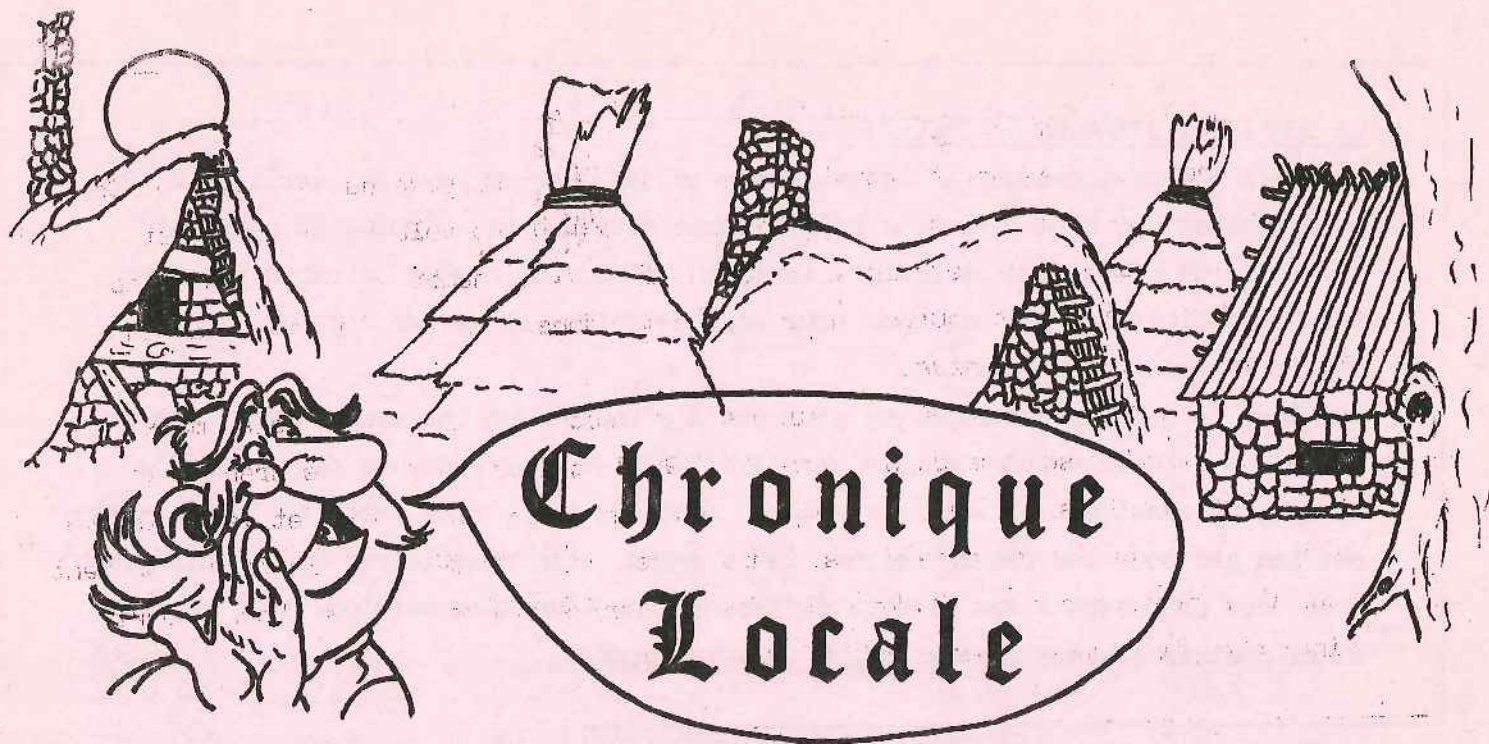
Nous en avons besoin pour le "CASSE-BOUTEILLES". Merci de les déposer dans la cour du foyer avant le 13 Juillet. Pour les gros stocks, nous le faire savoir. MERCI.

LA CIRCULATION :

La circulation pose quelques problèmes pendant la fête ; c'est pourquoi depuis 1983 la municipalité de St Michel interdit la circulation dans le village entre 12h et 24h le dimanche, pour le plus grand plaisir des visiteurs et des animateurs.

Sachez également qu'il y a deux parkings à votre disposition, et ce dès le samedi :

- * Le parking du Prieuré est réservé aux véhicules arrivant de Vernoux/Chalencon
- * Le parking "sud" est réservé aux véhicules arrivant de Boucharnoux/les Ollières/St Sauveur/la Vallée de l'Eyrieux.



DU CHANGEMENT A LA POSTE
ET A L'ECOLE DE ST MICHEL.

Mr Janon, instituteur à St Michel depuis 12 ans, vient d'obtenir son changement pour ST PONS. Il est remplacé par Mme Agnès Passebois.

Mr ALLIGIER, postier depuis 7 ans, part en promotion au 1er Juillet. Son remplaçant, à ce jour, n'est pas encore nommé.

A tous les deux, merci, et bonne acclimatation dans vos nouveaux postes.

Et, Au revoir Joël, Sylvie, Marie-Lou.

N'oublions pas non plus de signaler que Coco quitte La Roche pour Chalencon. Mais c'est inutile de dire : "Au revoir Claire et Mélina !".

LETTRE DU PRESIDENT

Je relève, dans l'hommage qui a été rendu à Paul PIZETTE dans le dernier numéro de la Chabriole, ces mots oh! combien justifiés :
" signature difficile à remplacer ".

J'en ai parfaitement conscience, et c'est en toute humilité que j'ai accepté l'honneur de lui succéder à la présidence de la section des Anciens Combattants de St Michel - St Maurice. Mais s'il ne s'agissait que d'un honneur, je ne m'en sentirai pas digne. Heureusement que celui-ci est largement distancé par la responsabilité, et c'est dans ce sens que je désire m'acquitter de ma tâche, avec, bien entendu, tous ceux qui m'y aideront et dont je salue ici le dévouement.

Le sens bien spécifique d'"Ancien" Combattant ne nous permet pas de nous figer dans le souvenir, mais nous incite à continuer le combat qu'il faut mener pour la paix et contre la guerre. Combat qui commence en soi-même, contre toute pensée agressive ou sentiment de haine qui conduisent si vite à l'hostilité.

Ayant été invité à prendre en charge la page A. C. dans la Chabriole, j'ai trouvé normal d'accepter, et c'est ainsi que je m'efforcerai d'apporter chaque fois ce qui me sera inspiré et qui pourra intéresser les lecteurs de ce lien intercommunal.

Ma première information relative aux activités de la section, mais dernière en date, sera pour dire que la représentation a été très respectable au Congrès Drôme-Ardèche de St Paul-les-Trois-Châteaux, le 21 Mai, puisqu'avec les épouses accompagnatrices, quinze personnes étaient présentes. Malgré quelques détails sur le programme et l'organisation qui laissent peut-être à désirer, la journée a été belle dans son ensemble, grâce au beau temps et à l'esprit de camaraderie franchement exprimé.

Le congrès pour 1990 aura lieu à Privas, à une date qui sera fixée en octobre prochain à l'occasion de l'assemblée des présidents à St Péray.

D'autres rencontres nous offriront le plaisir de nous retrouver avec le repas du 11 Novembre et autres manifestations qui ne sont pas nécessairement du ressort des A.C.

Bien cordialement à vous tous,

Robert DELCOURT.

U. N. R. P. A.

ST MICHEL



ST MAURICE

MERCREDI 10 MAI 89

Notre repas annuel est servi à 66 personnes dans le local du Foyer par la nouvelle gérante du restaurant "L'Arcade", Mme Christine Serillon. Nous lui adressons nos félicitations.

MERCREDI 7 JUIN 89

A notre voyage de printemps nous sommes 47 pour prendre la direction de Marseille.

Nous arrivons au Vieux Port et avec un arrêt de 15 minutes nous trouvons notre ami Robert Narbonne qui tout au long de la journée nous sert de guide.

D'abord nous montons à Notre Dame de la Garde d'où nous avons, sous un beau soleil, une vue splendide sur Marseille, la mer, et le Chateau d'If. Puis la corniche, nous arrivons au parc Borely avec sa belle roseraie.

Repas pris au bord de mer au restaurant "Le Prophète". L'après midi, la Canebière et le parc Longchamp avec son musée.

Journée bien remplie dans une bonne ambiance de joie et de gaieté. Retour à St Michel vers 22 heures.

VOYAGE D'AUTOMNE

Fixé au mercredi 6 Septembre 89.

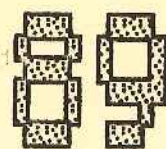
Programme détaillé non encore établi mais nous pouvons déjà annoncer que nous irons dans les environs de TAIN L'HERMITAGE pour déguster le porcelet à la broche.

Inscriptions avant le 15 Août 89 chez Mme ROBERT Léoncie, téléphone = 75.66.25.36.

Prix pour les adhérents = 180F.

Albert CHAM BONNET.

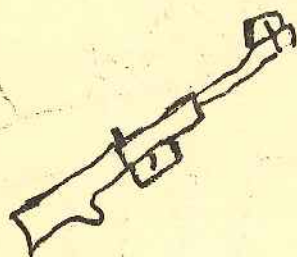
IMBOURS



Pour la deuxième année consécutive et hélas la dernière, l'ECOLE DE LA ROCHE est partie en classe découverte à Imbours.

Le mercredi matin nous avons fait du tir à la carabine, et le soir, du tir à l'arc et du tir à la carabine avec l'école de Gluiras.

Pour tirer à la carabine : on bloque la crosse contre l'épaule droite, on tient le fût de la main gauche et on appuie sur la queue de détente.

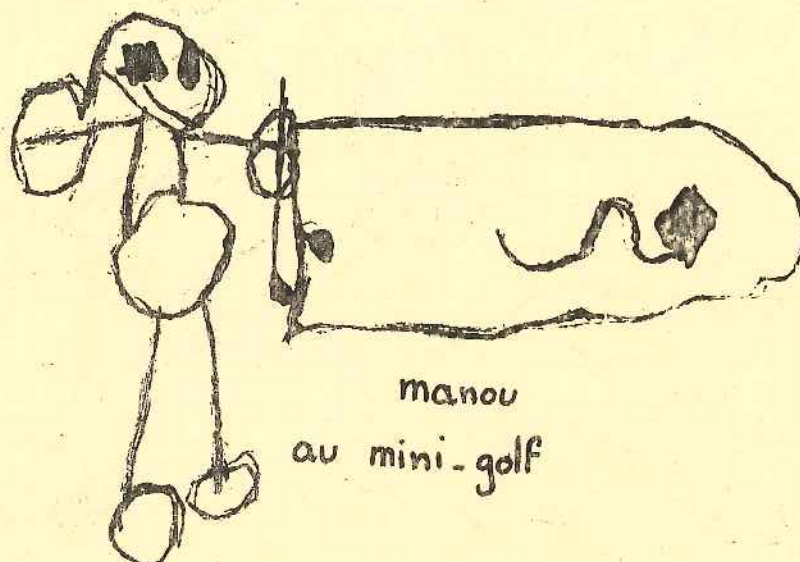


Pour tirer à l'arc : on le tient de la main gauche et on tire la corde vers son oeil droit. ensuite on lache la corde. Moi, j'ai tiré à l'arc et en tirant j'ai déchiré la casquette de mon copain Julien qui était sur ma tête. J'aime beaucoup le tir à l'arc et à la carabine.



Pour faire du mini golf, on tient la crosse dans les mains et on tape une balle pour l'envoyer vers un trou. Au mini golf, il faut prendre des virages, des bosses et des tunnels.

CEDRIC

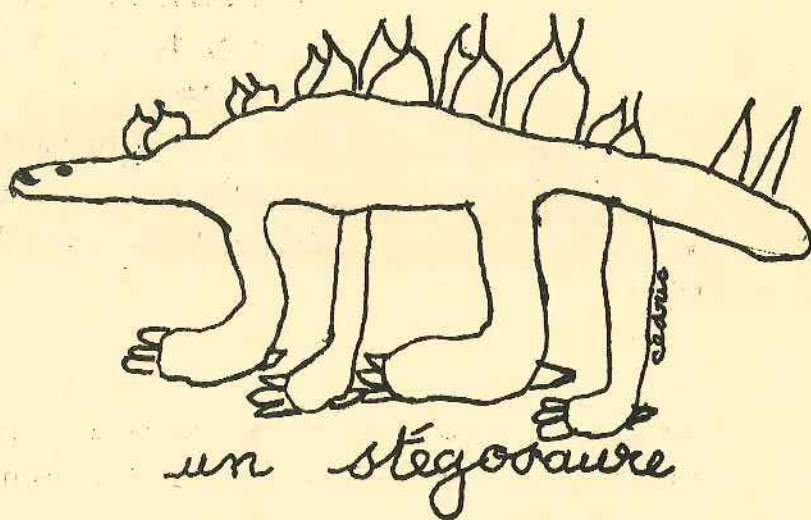


manou
au mini-golf

Nous sommes allés à l'Aven Marzal. Elle est profonde de 130m. La grotte a été creusée par une rivière souterraine, il y a très longtemps. Les stalactites et les stalagmites grandissent grâce à l'eau de pluie qui passe à travers le calcaire et entraîne la calcite. Elle entraîne aussi du minerai de fer, ce qui donne une couleur de rouille aux stalagmites et aux stalactites.

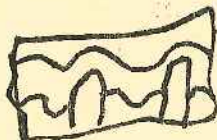
Nous avons aussi visité le Musée de la Spéléologie. Il y avait un manequin en train de descendre dans la grotte. Nous avons vu des squelettes d'hommes et d'animaux préhistoriques, des fossiles, ainsi que du matériel de spéléologie.

Ensuite, nous sommes allés au zoo des animaux préhistoriques. Les premiers animaux vivaient dans l'eau. Petit à petit, ils sont sortis de l'eau et ont changé de respiration. Les animaux étaient tout petits et ils sont devenus de plus en plus grands.



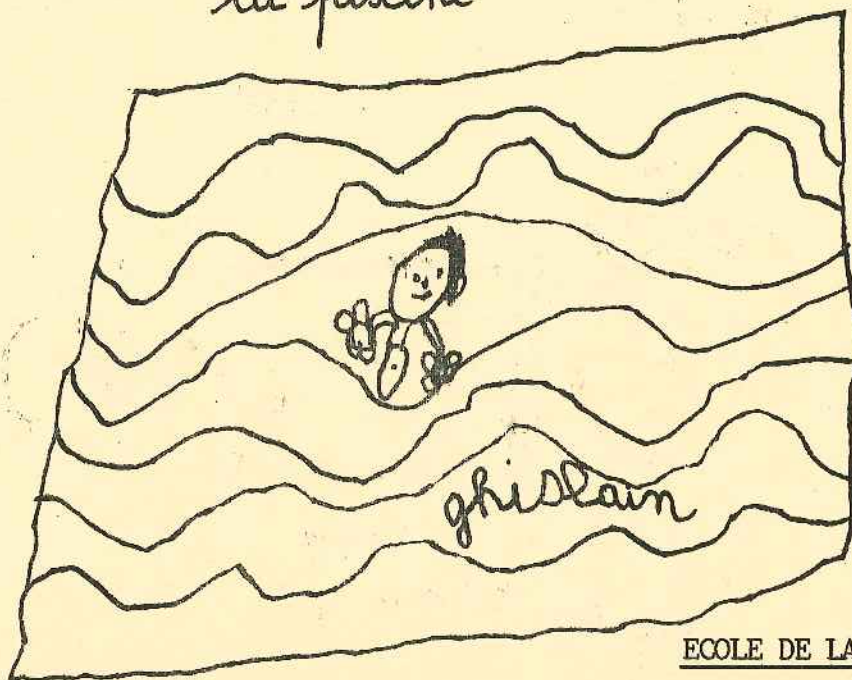
un stégosaure

Les stégosaures étaient herbivores et le tyranosaure était carnivore.



JULIEN.

la piscine



ECRIVEZ - NOUS

Ainsi va la vie !

7 ans passés à St Michel, déjà !...

Ces quelques années vécues près de vous m'ont permis de cotoyer d'autres personnes. Ma vie sera imprégnée de beaucoup de souvenirs.

J'ai cherché à développer les services qu'offre LA POSTE (Caisse d'Epargne, CCGP, Assurance-Vie, Bon du Trésor, etc...) en parallèle de mon service de facteur. Mon rôle a été de faire progresser les activités commerciales du bureau et de préserver les chances de la poste dans le monde rural.

Je pars avec des souvenirs d'un village où j'aurai le plaisir de revenir.

La POSTE reste toujours là à votre service et c'est de vous que dépend son existence.

Gérard Alligier.

Par la voix de la Chabriole, et au nom de toute ma famille, je voudrais remercier les très nombreuses personnes qui nous ont manifesté leur sympathie, lors du décès de ma mère, Madame Maria BOUSSIT, le 7 Mai 89. Encore merci.

Gérard BOUSSIT.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
DES COMITES LOCAUX
DE PROMOTION DE LA SANTE

Le Comité local de St Michel-St Maurice a proposé depuis 85 de nombreux sujets qui ont fait l'objet de réunions-débats, de projections-débats sur : l'alimentation, le cancer, le tabac, les produits phytosanitaires, etc...

Médecins, infirmières, assistances sociales, pompiers, gendarmes, représentants de la MSA, etc... acceptent de prêter leur concours afin de rendre plus vivantes les rencontres. La Mutualité Sociale Agricole assure les comités de son aide précieuse et bienveillante.

Le comité a aussi organisé une réunion d'information sur le problème du maintien à domicile des personnes âgées, le 7 avril 89 à la salle du foyer.

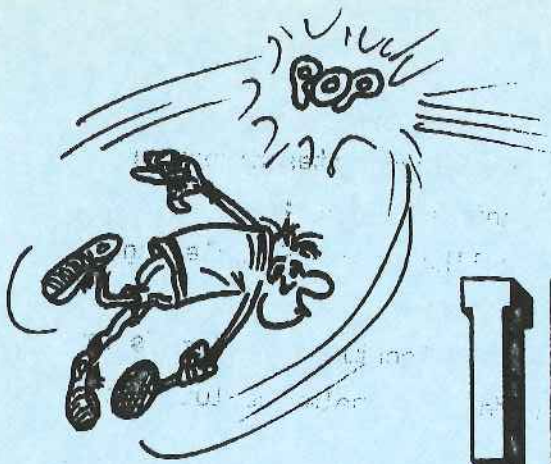
Etaient présents : * Mr ARNAUD, Vice Président du Conseil Général

- * Mr LAREAL, Député
- * Mr MOUTARD, Président de l'ADMR
- * Mme COULET, Responsable locale de l'ADMR
- * Mr GUIGON, Président de la MSA
- * Mr LAGORCE, Directeur de la MSA
- * Mr ARSAC, Maire de Chalencon
- * Mr CHAPUS, Maire de St Michel
- * Mr JUSTON, Maire de St Maurice
- * Mme CARPENTIER, Responsable d'une association au service des personnes âgées dans la Somme qui nous a parlé de son expérience avec chaleur.

Le débat a été très riche en informations et par l'intérêt manifesté par les participants. Ce sujet est d'une importance indéniable dans nos communes rurales. Un dynamisme certain s'est dégagé et d'autres types de rencontres sur le plan municipal sont projetées. Une enquête sera menée par les membres du Comité, en accord avec les deux municipalités, sur ce thème, auprès de la population.

Le dimanche 30 Avril 89 a eu lieu le "Parcours de Santé" qui a connu un très vif succès, car le nombre de participants a doublé par rapport à l'année précédente ; il s'est élevé à 93 personnes qui ont effectué les différents parcours.

Le Comité.



TENNIS

La 1ère saison de TENNIS s'achève au 30 juin, un premier bilan satisfaisant peut être établi :

* Une fréquentation plus importante que prévue :

64 personnes ont pris leur abonnement à l'année, de nombreux autres amateurs ont joué dans le cadre de locations horaires (+ de 200 heures), on peut rappeler également que l'éclairage permet de jouer en nocturne dans des conditions agréables, surtout lorsqu'il fait chaud..

S'il est vrai qu'en été le court n'a pas désemplit de toute la journée, on a pu constater que dès le mois de septembre et jusqu'au mois de juin, il est facile de réserver pour jouer à l'heure qui convient à chacun même les week-end. Pour ce qui concerne la période estivale, le système de réservation de 1 heure à la fois a bien fonctionné et a permis à chacun de jouer au moins 1 fois/ jour si cela était souhaité.

* Une initiative qui se renouvellera : Organisation du tournoi de tennis du 1er Mai.

Au 1er mai, un petit tournoi de tennis a été organisé, il a permis, dans une ambiance sympathique, de se mesurer à d'autres "venus d'ailleurs". Les "3 joueuses locales" sur 6 inscrites se sont bien comportées puisque Dominique a perdu en finale (de justesse) contre Nicky (certes joueuse locale puisqu'abonnée mais tout de même formée hors du "club") et que Valérie et Virginie ont réalisé de jolis matches (1 victoire en poule pour Virginie).

En ce qui me concerne, j'ai réussi à passer le 1er tour pour perdre en 1/2 finale contre le vainqueur (d'extrême justesse) de Denis Penel au 1er tour. Les 6 autres joueurs venaient de St Fortunat, St Pierreville, Gluiras, le Cheylard et St Sauveur. Le vainqueur, J.F. MARIAC est un des meilleurs joueurs du club de tennis de St Sauveur.

Il sera peut-être envisagé d'organiser un tournoi pour les estivants au mois d'août. Ceux que la suggestion semble intéresser n'ont qu'à me le signaler.

* La saison 1989 - 1990 :

Comme l'année dernière, il est proposé des cartes d'abonnés pour la période 1er juillet 89 - 30 juin 90. Les tarifs sont inchangés : Enfants = 100F, Adultes = 150F, Couples = 250F, Location à l'heure = 20F, Eclairage à l'heure = 5F.

NOTA : Lorsqu'un abonné joue avec un invité, il est prévu une location horaire de 10F. Comme pour l'éclairage, il va de soi que c'est à l'abonné de le signaler de lui même au bar l'Arcade à Christine.

Les cartes d'abonnements sont à acheter auprès de moi-même ou de Christine Sérillon, au bar, dès la parution de la Chabriole.

Philippe CHAREYRON.

ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

A LOUER

2 LOGEMENTS NEUFS TRES CONFORTABLES (HLM)

EXCELLENTE EXPOSITION. POSSIBILITE AIDE

PERSONNALISEE AU LOGEMENT :

1°) UNE MAISON TYPE 4 AVEC CAVE GARAGE

et TERRAIN, LIBRE DECEMBRE 89.

2°) UN APPARTEMENT TYPE 2, LIBRE SEPT. 89.

TELEPHONER A LA MAIRIE DE ST MICHEL (75 66 24 84).

MARDI JEUDI SAMEDI DE 8H30 à 12H00.

**A
N
N
O
N
C
E
S**

A U S E C O U R S

Le succès du N°29 Spécial Bicentenaire a été supérieur à ce que nous pensions. En moins d'un mois les 600 exemplaires imprimés ont été distribués.

Or plusieurs personnes n'ont pas pu avoir de Chabriole. C'est la raison de cet appel : si vous avez eu 2 numéros ou si vous ne souhaitez pas conserver le vôtre, faites-le nous passer. Cela fera plaisir à un lecteur en manque de Chabriole.

Merci pour eux.

DEJA LA TRENTIEME CHABRIOLE !

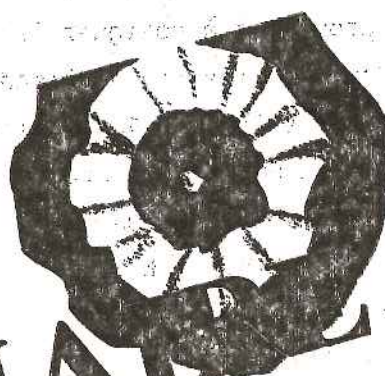
Si vous souhaitez conserver vos Chabriole, vous pouvez les faire relier par 10 numéros.

Le volume 1 regroupe les n° 1 à 10

Le volume 2 "" "" les n°11 à 20

Le volume 3 "" "" les n°21 à 30

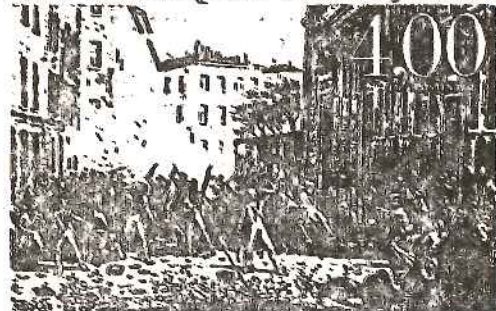
Pour tous renseignements adressez-vous à Claire ou Coco.



BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION

2ème partie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



1788 GRENOBLE, JOURNÉE DES TUILES



PHILÉAS FRANCE

BICENTENAIRE
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

CONVOCATION
DES ÉTATS GÉNÉRAUX
8 AOÛT 1788

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



1788 ASSEMBLÉE DES 3 ORDRES, 17 JUILLET

1) Les Etats Généraux

Les Etats Généraux étant convoqués à Versailles pour le 1er Mai 1789, le Roi invite les provinces à désigner leurs délégués. Dans ce but, l'assemblée générale des trois ordres du Vivarais se tiendra à Privas les 17, 18 et 19 décembre 1788. A St Michel, par délibération du 16 décembre, il fut décidé que J. LAVILLE AURENCHÉ, propriétaire foncier et GAUDEMARD, avocat, seraient mandatés le lendemain à Privas "pour préciser les réclamations que le Vivarais ferait parvenir au Roi". Les signataires de cette délibération sont : J. Laville Aurenche, Gaudemard, Moussier, Tourceve, Champelovier, Faure, Edisse, Suchon, Reinaud, Boyer 1er consul, Espinas consul, Aurenche greffier consulaire.

St Michel de Chabrillanoux fait partie des 47 municipalités ayant délibéré et envoyé des députés. A noter donc le civisme de J. Laville Aurenche et de Gaudemard qui, malgré un froid rigoureux et les dépenses, se rendent à Privas et y siègent durant trois jours.

Les événements de 1789 avaient laissé dans le pays pas mal de désordre et l'autorité royale avait perdu le contrôle de l'administration. Pour remédier à cet état de faits, l'Assemblée Nationale, décidée à effectuer une refonte complète de l'organisation nationale, commence par créer le premier niveau de l'administration. Le 12 novembre 1789, elle accorde "à chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne" une municipalité dont le statut définitif est arrêté par les décrets des 14 et 22 décembre. Chaque communauté sera administrée par un "corps municipal", qui pour des questions importantes, siégera avec les notables et formera alors le "conseil général de la commune". Les membres seront renouvelables chaque année par moitié. Chaque commune doit rapidement procéder au recensement de la population et organiser le scrutin. A St Michel, les élections, au vu de documents existants, semblent s'être déroulées sans problèmes. Ce ne fut pas le cas de St Fortunat, par exemple, où les esprits s'échauffèrent.

..... LE CANTON DE ST FORTUNAT

Ce canton est créé début 1790, il regroupe les communes de Bruzac, Les Ollières, St Cierge, St Michel, St Vincent et St Fortunat.

Quand la nouvelle de cette création arrive à St Michel, elle ne comble pas de joie les habitants de la commune qui se sentent plus de la montagne que de la vallée. C'est pourquoi en l'an 6 et en l'an 7 des pétitions sont envoyées au département pour demander le rattachement au canton de Vernoux. De même, Saint Vincent demande son rattachement à Privas.

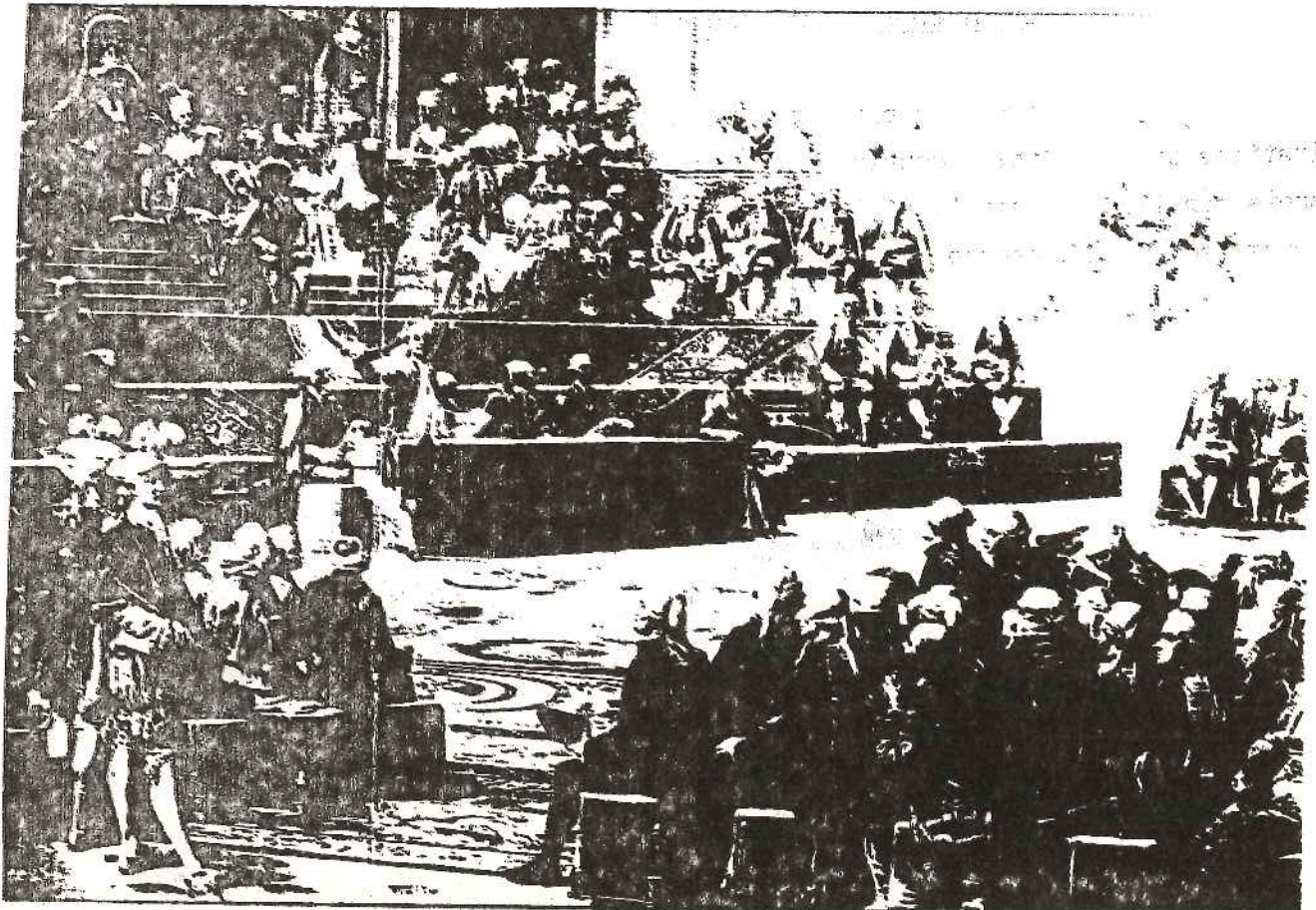
.../...

Les arguments développés par les habitants sont les suivants :

- * St Michel est à égale distance entre Vernoux et St Fortunat, mais la route est meilleure pour aller à Vernoux.
- * Vernoux est un centre important où viennent s'approvisionner les Saint Michaloux, alors que St Fortunat " manque de tout ".
- * Le canton de St Fortunat ne compte que 6 petites communes rurales qui ne " renferment que de simples agriculteurs peu habitués aux affaires politiques ".
- * Enfin, St Fortunat passe pour une commune favorable aux "émigrés" ; elle était même devenue la " fabrique la plus active de certificats de résidence " et elle offrait " par ce perfide moyen, garantie aux émigrés qui inondaient ce département ". Le Directoire " destitue cette municipalité criminelle ...".

C'est pourquoi, les habitants de St Michel, dont les sentiments républicains sont très vifs, demandent la suppression de ce canton et le rattachement au canton de Vernoux. Hélas, leurs espoirs seront déçus et St Michel restera dans le canton de St Fortunat jusqu'à ce que ce canton soit annexé au canton de La Voulte.

Cela se passait il y a près de deux siècles, et la situation administrative de St Michel n'a pas changé depuis cette date.



2) Le 14 Juillet 1789

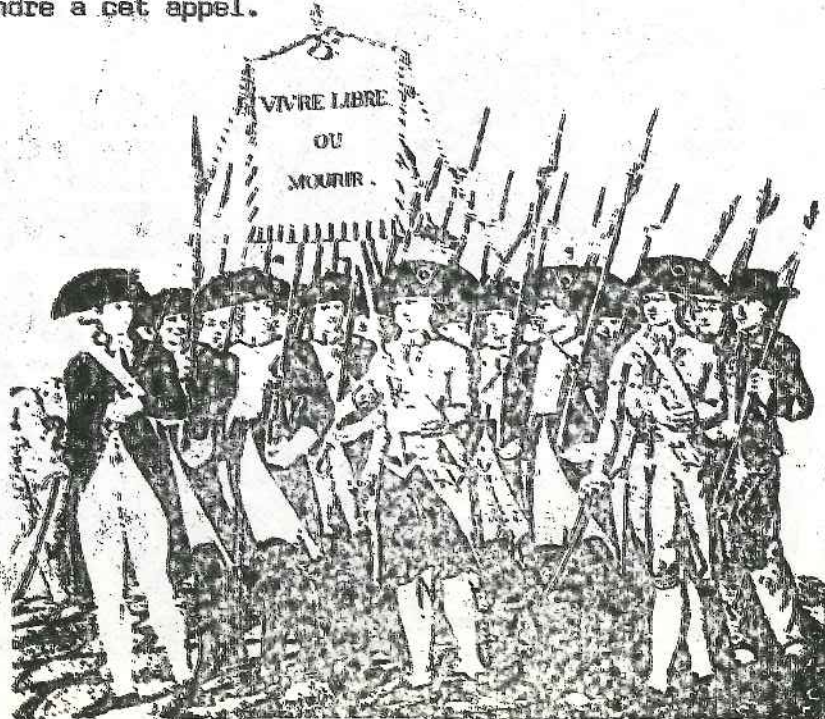
Le 14 juillet 1789 passe complètement inaperçu à St Michel : en effet, la nouvelle des événements parisiens n'arrive que le 26 juillet en Vivarais, c'est-à-dire quelques jours seulement avant la fameuse Grande Peur qui s'est répandue en France.

Le Vivarais se croit menacé à tort par des Piémontais. Des milices sont constituées, d'abord à Aubenas, puis à Annonay, St Agrève, St Péray, Villeneuve de Berg. Durant le mois d'août tous les centres les imitent. Ces milices bourgeoises se transforment pour devenir alors les gardes nationales, à l'image du modèle parisien. Dès le mois d'octobre, quand les travaux des champs laissent un peu de répit, toutes les paroisses créent leur Garde Nationale sédentaire pour protéger le pays contre d'éventuelles agressions et lutter contre les désordres contre-révolutionnaires.

S'il ne reste pas de trace de la création de la Garde de St Michel, une délibération du 2 Prairial an 5 atteste de sa réorganisation. Regroupant les citoyens de 16 à 60 ans, elle se compose de :

- * un capitaine : Louis Mathieu Gaudomard.
- * un lieutenant : Jacques Antoine Ponton
- * deux sous-lieutenants : Jean Pierre Payron, Jean Aunave.
- * quatre sergents : Bonnet, Blochier, Praly, Brunel.
- * huit caporeux : Vaneille, Bouix (fils), Tourrasse, Vignal (2), Champelovier, Laccour, Palix.
- * un tambour : Jean Louis Palix .

Pendant la période très troublée des Jacqueries de 1792 et des agitations contre-révolutionnaires, des membres des gardes nationales sont réquisitionnés par le département. A signaler que certaines communes font preuve de peu d'empressement pour répondre à cet appel.



.../...

Les municipalités de St Michel et St Maurice voulurent, elles aussi, fêter dans l'allégresse cet anniversaire. Les habitants des deux communes furent conviés sur un pré proche de l'Eglise (le Prieuré ?) pour " ...célébrer la fête à jamais mémorable de la Bastille conquise par les braves, généreux, intrépides parisiens, où la liberté des français esclaves depuis tant de siècles"

Ainsi est consignée cette journée inoubliable dans le registre des délibérations en date du mercredi 14 juillet 1790, à midi :

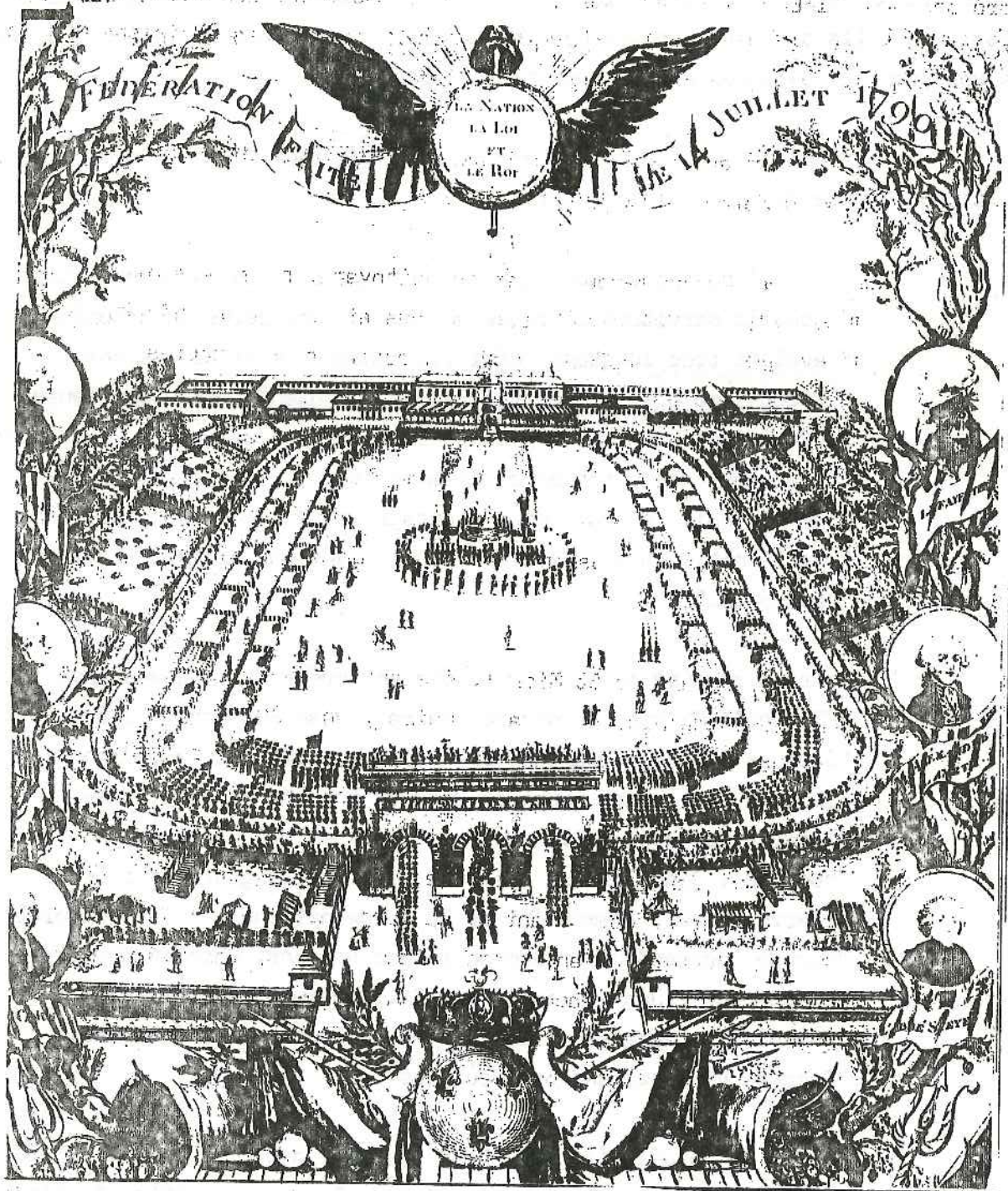
" ... réjouissons-nous, chers concitoyens, nous ne sommes plus
" sous la servitude affreuse où nous et nos pères infortunés
" avaient trop longtemps gémi ... conservons de toutes nos
" forces, au prix de nos vies et de nos biens, cette précieuse
" révolution qui fait à jamais notre bonheur commun ... regardons
" nous tous comme frères de la même famille ; participons aux
" mêmes droits et aux mêmes avantages et attachés par les liens
" de l'amitié la plus intime, vivons dans une parfaite intelli-
" gence ..."

Pour la commune de St Michel, étaient présents, entre-autres :
"MM. Louis Mathieu Gaudemard, maire ; Jean Aurenche ; Jean-
"Jacques Aunave ; Jean Antoine Hilaire, prêtre curé ; Jean-
"Jacques Ody ; Jean Faure et Jacques Antoine Ponton, Jean-
"Jacques Espinas, officiers municipaux et procureur de la
"commune ; Jean-Jacques Aurenche, secrétaire greffier ; Jean-
"Pierre Charas, commandant de la garde nationale ; Jean Antoine
"Suchon, commandant en second ; Marc Antoine, Charles Mounier,
"lieutenant ; Jean-Jacques Boussit, Darnaud, sergent major ;
"Jean-Louis Chareussot, Louis Bonnet, Jacques Reyné Vignal,
"Jacques Viallet, Jacques Tourasse".

Au bas de la délibération, tous les cosignataires, ont "...juré
les armes à la main de maintenir ... la Constitution du Royaume et d'être fidèles
à la nation, au Roy... le serment a été prêté par nous sous le drapeau..."

Pour conclure, le pasteur Charra prononce un discours patriotique.

3) La fête de la Fédération



Pour l'anniversaire de la prise de la Bastille est organisée la FÊTE DE LA FÉDÉRATION au Champ de Mars, à Paris, le 14 juillet 1790.

.../...

4) Les biens nationaux

INVENTAIRE :

Quelques jours plus tard, " le trentième juillet à l'heure de midy, dans la maison presbytérale de St Maurice, la municipalité de Saint Michel de Chabrilanoux y assemblée d'après réquisitions du procureur de la commune ..." exige du prieur, " noble Jacques de Haut-Villard " qu'il " exhibe les titres et papiers constatant les propriétés et revenus du Bénéfice de St Michel". Le prieur exhibe "un grand parchemin en dix pièces ajoutées, cousues ensemble ou ficelées". Nous y apprenons que "1°) les terres sont affermées trois cents livres ..."

"2°) les dixmes et rentes sont sous affermées au prix et somme annuelle de treize cents livres, vingt cinq quintaux paille et ..."

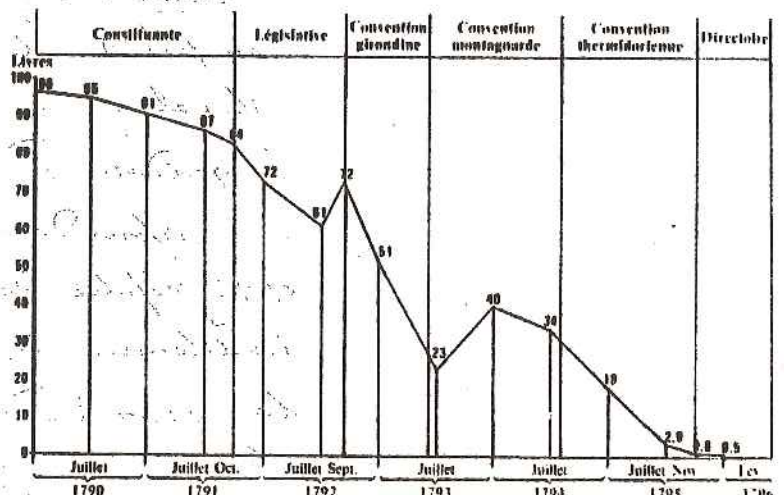
"3°) la somme de cinq livres à titre d'albergement que le Sr prieur a passé d'un coin de terrain planté de noyer à Mr Dusserre..."

ACQUISITION :

La municipalité acquerra les biens nationaux en question. Conformément à la délibération du 15 septembre 1790 le "Conseil général de la commune de St Michel " décide d'acheter les "censives", "lods" et autres droits attachés au prieuré (qui s'élèvent à la somme de 90 livres, payée en seigle, avoine et vin), ainsi que "les terrements y attachant".

La commune paiera sous forme de quinze obligations déposées à la caisse de l'Extraordinaire, avec intérêts au taux de 5%.

Graphique représentant l'effondrement de l'assignat de 100 livres de 1790 à 1796.



5) Un fait divers

16^e mars 1793.

Ordonnance de prise
de corps

Contre
Pierre Guilhot dit
Malard.

Nous Jean Antoine Souret juge et
Directeur du jury d'accusation près le tribunal du
District du meuse siant à Ammonai, département
de L'ardèche, vu la déclaration des jurés etant
ambes de l'acte d'accusation, dont la teneur suit;
nous dit Directeur du jury avons exposé que
Jean Pierre Guilhot dit Malard fils de Jacques -
Antoine travailleur de terre du lieude Noumeu -
habitant depuis peu à St Michel de Chabillanoux,
fut arrêté à la clausure publique audit lieude
St Michel le 28 janvier dernier, qu'il fut amené
le lendemain devant le juge de paix officier de
police du canton de La martrie, lequel procéda
à son interrogatoire, entendit deux témoins, et
donna mandat d'arrêt contre le dit Guilhot; que
cette procédure fut remise au greffe du tribunal
le douze février dernier, mais que la personne
du prévenu ne fut pas suite, ce qui nous détermina
à ordonner le quinze dudit, qu'il seroit
transféré dans la maison d'arrêt près le dit
tribunal; qu'en exécution de cette ordonnance,
les gendarmes de St Felicien se transportèrent
aux prisons de Lamartie le vingt un dudit,
et il résulte de leur procès verbal que
inutilement ils y ont fait perquisition de
la personne du dit Guilhot, sans que

cependant rien ne constate son Elargissement;
qu'enfin après avoir de rechef examiné l'entière
procédure, n'y ayant aucune partie plaignante
ni dénonciatrice, nous avons dressé l'acte —
d'accusation comme il suit. En conséquence nous
déclarons qu'il résulte de la procédure, n'y ayant
aucun procès verbal sur les traces du délit que
le quinze janvier dernier, sur les huit ou
neuf heures du soir, le dit Jean pierre guilhot
s'introduisit dans l'écure du citoyen marcelin
au lieu de Mounens, dont la porte étoit fermée
avec une visille en bois, et qu'il y vola une
veste et une culotte de drap, une ceinture de
Laine et un mouchoir de col en soie, les dits
effets appartenant à pierre costé chareyre
domestique du dit Marcelin, que dans la même
nuit il vola encore des outils de Sabotier —
appartenant à Jacques Vergnion dans son
jardin au lieu de Chavagnac même paroisse et
sous une cabanne où étoit son attelier, que le dit
Guilhot porta le tout au dit lieu de St. michel,
que les dits chareyre et Vergnion s'y étant rendus
pour réclamer leurs effets, guilhot nia d'abord
de les avoir pris; mais enfin ils furent trouvés
dans trois maisons différentes et guilhot finit
par avouer le vol dans toutes ses circonstances,
qu'ainsi le dit guilhot est prévenu d'avoir

méchamment et à dessein Volé plusieurs
effets dans un terrain clos et fermé tenant
immédiatement à une maison habitée, et cela
pendant la nuit, ce qui paroit être un délit
classé au code pénal du six octobre 1791. 2^e.
partie, titre 2. Sect. 2. art. 25. Sur quoi les
jurés auront à prononcer, s'il y a lieu, ou
non à accusation. fait au prétoire d'annonai
le douze mars mil sept cent quatre vingt treize,
seconde année de la rep. f. pourret Signé.
la loi antérieure le douze mars 1793 l'an 2^e
de la rep. le commissaire national. L. F. Chomel
Signé, la quelle déclaration à nous remise
ce jourd'hui par le chef des dits jurés, en leur
présence porte qu'il y a lieu à l'accusation -
mentionnée audit acte, ordonnons que ledit
piere guilhot sera pris au corps et conduit
directement en la maison de justice du tribunal
criminel du département seant à privas. -
mandons et ordonnons de mettre à exécution
la présente ordonnance dont sera laissé -
copie audit guilhot, et qui sera par nous -
notifié, conformément à la loi, tant à la
municipalité de la ville d'annonai qu'à celle
dudit L. F. michel chabillanoux où le dit guilhot
étoit domicilié. à annouai le seize mars mil
sept cent quatre vingt treize. au 2^e de la R. f.

POURRET

6) Etat Civil

En application de la loi du 20 sept. 92, toutes les naissances doivent être enregistrées par les autorités communales, de même que les mariages et les décès. Cette décision a été prise afin de mettre de l'ordre dans tous ces registres en les normalisant. Jusqu'à 1793, c'étaient les autorités religieuses qui enregistraient les baptêmes, les mariages et les enterrements (les registres tenus par le curé se trouvent à la mairie.) Le premier acte de naissance rédigé en la maison commune de St Michel concerne GIFFON Jean Pierre, né le 13 février 93 à St Michel.

Les premières années, les inscriptions sont faites sur des feuillets blancs et à partir de l'an 9 (1801) ce sont des feuillets imprimés, vous trouverez une reproduction de chaque dans les pages qui suivent.

Certains enregistrements sont effectués avec du retard, des mois et quelquefois des années comme le montre l'acte de l'an 9 présenté plus loin. Selon toute vraisemblance, certaines familles royalistes ont refusé d'inscrire leurs enfants sur des registres républicains. Mais à partir du consulat, des dispositions sont prises et tout le monde doit se plier à la règle. Ainsi le nombre d'enregistrements de l'an 9 dépasse 30 (alors que la moyenne ne dépasse pas 20 ou 25), car certaines familles ont dû enregistrer leurs 3 ou 4 enfants nés les années précédentes. Ceci ne se reproduira plus par la suite.

Le calendrier révolutionnaire remplace le calendrier grégorien à partir du 22 septembre 1793 qui devient le 1er vendémiaire. Ainsi la dernière naissance enregistrée en calendrier grégorien est celle de AURENCHÉ Jean René né le 10 septembre 93 au Buisson et le premier enfant enregistré avec le nouveau calendrier est BRUNEL Jean Joseph, né le 27 brumaire an 2, à Lhubac.

A titre d'exemple, voici le nombre des naissances de quelques années révolutionnaires :

- * An 2 (1794) = 25 naissances
- * An 6 (1798) = 16 " " "
- * An 7 (1799) = 33 naissances (dont plusieurs enfants nés les années précédentes).

.../...

" Aujourd'hui sixième germinal en sept de la Révolution française une et indivisible
 " à deux heure du soir pardevant nous Jean Antoine Deveye agent municipal de la
 " commune de St Michel de Chabrilanoux soussigné est comparu dans notre maison
 " d'habitation audit St Michel Jean Pierre Peyron cultivateur domicilié au lieu du
 " Bois dans cette commune lequel assisté de Jean Pierre Palix âgé de vingt sept ans
 " domicilié dans ce lieu, et Jean Pierre Rochegude âgé de quarante huit ans domici-
 " lié au lieu du Bois, il nous a déclaré que Isabeau Marllier son épouse en légitime
 " mariage est accouchée aujourd'hui à cinq heure du matin dans sa maison d'habita-
 " tion au dit lieu du Bois d'un fils qu'il nous a présenté et auquel il a donné
 " le prénom de Jean françois. D'après cette déclaration que lesdit témoins ont cer-
 " tifiée conforme à la vérité et la représentation qu'il nous a été faite de l'en-
 " fant cidessus dénommé nous avons rédigé le présent acte que le déclarant et
 " le dit Palix ont signé avec nous ledit Rochegude a déclaré être illétre

" fait dans notre dite maison d'habitation le jour, mois et an
 " susdit.

1798 - 1799.

4020
 aujourd'hui sixième germinal en sept
 Jean François de la République française une et indivisible
 Peyron a deux heures du soir pardevant nous Jean Antoine
 Deveye agent municipal de la commune de St Michel
 de Chabrilanoux soussigné est comparu dans notre
 maison d'habitation audit St Michel Jean Pierre
 Peyron cultivateur domicilié au lieu du Bois
 dans cette commune lequel assisté de Jean Pierre
 Palix âgé de vingt sept ans domicilié dans ce
 lieu, et Jean Pierre Rochegude âgé de quarante huit
 ans domicilié audit lieu du Bois, il nous a déclaré
 que Isabeau Marllier son épouse en légitime mariage
 est accouchée aujourd'hui à cinq heures du matin
 dans sa maison d'habitation audit lieu du Bois
 d'un fils qu'il nous a présenté et auquel il a donné
 le prénom de Jean François. D'après cette déclaration
 que lesdit témoins ont certifiée conforme à la vérité
 et la représentation qu'il nous a été faite de
 l'enfant cidessus dénommé nous avons rédigé le
 présent acte que le déclarant et ledit Palix ont signé
 avec nous ledit Rochegude a déclaré être illétre
 de ce enquis

fait dans notre dite maison d'habitation le
 jour, mois et an susdit.
 Jean Pierre Palix
 Jean Pierre Rochegude
 Jean Antoine Deveye

Comment appelait-on les enfants à St Michel pendant la Révolution ? Rien de bien original : chez les garçons, beaucoup sont nommés Jean-Jacques, Jean-Pierre, Jean-Louis, Jacques-Antoine, Jean-François ; quelques Louis viennent rappeler le roi défunt, quelques Mathieu, et un prénom oublié depuis, Isabeaux. Chez les filles, la variété n'est pas de mise non plus : Marie, Marianne, Magdeleine, Jeanne et Marguerite constituent l'essentiel des tables décennales entre l'an 1 et l'an X (1802).

Après les naissances, examinons un peu les mariages.

Leur nombre varie de 6 à 10 par an. Une exception doit être faite pour l'an 7 (1799) où sont inscrit plus de 40 mariages. Mais en y regardant de plus près, on trouve les noms de Charansol, Crumière, Duplan, Merlan, ..., et ces mariages ont été célébrés au chef-lieu de canton, St Fortunat. Il s'agit d'une erreur au moment de la reliure des volumes : les feuillets de St Michel et St Fortunat ont été intervertis.

Les actes de décès de la Révolution demeurent introuvables, le premier registre commence seulement en l'an 10 (1802). Les seuls repères pour les années 1793/1802 sont donc les registres religieux.

La consultation de tous les actes détenus en mairie apprend que bon nombre de hameaux de la commune existaient déjà et que ces hameaux étaient bien souvent habités par des ancêtres des habitants que nous y connaissons.

Ainsi :

<u>HAMEAUX</u>	<u>HABITANTS</u>
Les Buffes	Feroussier
Boucharnoux	Palix
Chautelot	Reynier
St Michel	Béal
" " "	Palix
La Combe	Bonnet
Viazac	Praly
Alaris	Tourasse
Conjols	Dejours
Cournier	Brunel
Issantouans	Mounier

Et puis au hasard des feuillets on apprend que la famille Salhens habitait à Les Salhens, la famille Vaneille à Vaneille et au Verdayer résidait la famille Chabal qui prête pendant longtemps son nom à ce hameau.

.../...

ACTE DE NAISSANCE.

1801



N^o 9
Jeanne
Courrasse

M A I R I E de Saint-Michel de Chabrillanoux

ARRONDISSEMENT communal de Privas

Du Deuxième jour du mois de Germinal
l'an Neuf de la République française.

ACTE DE NAISSANCE de Jeanne Courrasse
née le quatre Chénudor au cinq à dix heures du Soir.
filie de Jacques Courrasse & de Marie Chalanel mariés
dubieu du rignal au boussarnoux

Le sexe de l'enfant a été reconnu être femelle

* Mâle
ou
Femelle.

Premier témoin, le C.^m Louis Courrasse
âgé de trente-deux ans, demeurant au Lieu d'Isantouan
profession de Cultivateur

Second témoin, le C.^m Jacques Monnier
âgé de Vingt-quatre ans, demeurant à
profession de Cultivateur

Sur la réquisition à nous faite par le Citoyen Jacques Courrasse

Et ont lesdits Courrasse & témoins Signé -

* Si le déclarant
et les témoins
ne savent si-
gner, il en sera
fait mention.

Constaté suivant la loi, par moi Marc Antoine Chalabre Monnier
Maire d'ud. St-Michel faisant les fonctions d'Officier
public de l'état civil, soussigné

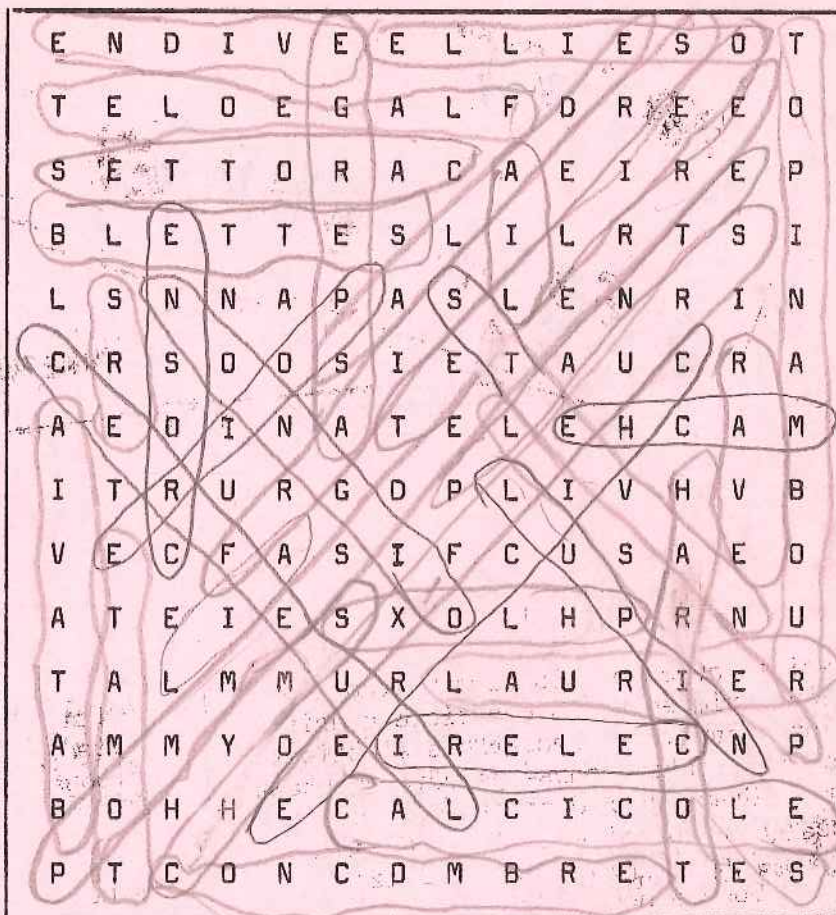
Courrasse & témoins Signé

Monnier - maire

2 NATU E

2

mots mélés



Rayer dans la grille les mots de la liste ci-dessous. Il restera 7 lettres formant le nom de salades courantes.

Les mots se lisent horizontalement, verticalement, en diagonales, de bas en haut, de haut en bas, de droite à gauche, de gauche à droite. Les lettres peuvent être utilisées plusieurs fois.

AU JARDIN

AIL
ASPERGE
BATAVIA
BLETES
CALCICOLE
CAROTTES
CELERI
CERFEUIL
CHICOREE
CHOUX-FLEURS
CONCOMBRE
CROSNE

ENDIVE
ERS
FLAGEOLET
FLEUR
FRAISIERS
HARICOT
LAURIER
LUPIN
MACHE
NAVETS
OEILLET
OIGNON

OSEILLE
PERSIL
PHLOX
PLANTE
POIRE
POMMES DE TERRE
RAVE
SALADE
THYMS
TOMATE
TOPINAMBOUR

Roger ROBERT.

Solution dans cette Chabrioie

RETRO FESTIVITES

UNE BONNE GRIMPETTE !

Organisée avec le Vélo Club Privadois, la 1ère grimpée de la Chabriole a pris un bon départ. 41 concurrents s'étaient inscrits à cette course de côte comptant pour le Grand Prix Départemental de la Montagne, et parmi eux, 2 concurrents locaux, 1 de St Michel : J.C. Pizette et 1 de Boucharnoux : Max Palix.

A 15h, alors que le 1er concurrent s'élançait des Ollières, la place du village ressemblait à une arrivée d'étape du Tour de France avec les barrières de sécurité, les banderoles publicitaires et le podium des officiels. Peu à peu, malgré le froid, les spectateurs se rassemblaient autour de la ligne d'arrivée pour applaudir les coureurs au terme de leur effort solitaire sur les 7km 290 qui serpentent les côtes de l'Eyrieux. Le dernier kilomètre était particulièrement difficile : en débouchant aux Buffes, les coureurs étaient littéralement arrêtés par la bise violente qui soufflait depuis le matin, et devaient terminer à l'énergie cette grimpée. Le vainqueur de l'épreuve a réalisé un temps de 17mn 4s, soit une moyenne de 25km/h, ce qui n'est pas mal du tout (record à battre l'année prochaine !). Les dames ont réalisé un temps avoisinant les 22mn. Nos gloires locales se sont contenté de 28/29mn, sans s'être beaucoup entraînées, alors, avec un peu de rigueur on peut espérer un exploit en 90.

Cette épreuve s'est terminée par la remise des bouquets aux vainqueurs, sous les applaudissements des spectateurs.

A noter la présence des TV locales qui ont couvert l'évènement : RTB (Radio Télé Buffes) et TFBrun (d'Issantouans). La cassette de l'épreuve est à votre disposition sur demande au foyer.

Pour conclure, il faut remercier les sponsors sans lesquels la course n'aurait pas eu lieu :

- * Garage Sarméo
- * Garage Savenier
- * Boissons Sérillon
- * Gravière Moulin
- * SACER.

Nous remercions également le Président du Comité Départemental Olympique qui s'est occupé de l'organisation de la course.

A l'an prochain, pour la seconde grimpée où des surprises vous attendront !

On découvre aussi d'autres familles connues mais pas installées dans leur hameau d'aujourd'hui : les Marlier à Conjols, les Boussit à Alaris, les Robert à la Maisonneuve, les Ponton à Chautelot, les Praneuf au mas de Roves, les Gauthier à St Michel, les Pimpie à Haute-crie, les Lafont et les Viallet à Conjols,...

Si l'on considère le registre des décès 1802-1812, on peut en tirer quelques conclusions intéressantes.

Les décès sont au nombre de 20/25 en moyenne par an. A cette époque on meurt jeune : par exemple en 1803, sur 25 décès enregistrés :

- * 12 ont plus de 55 ans
- * 9 ont moins de 20 ans (dont deux enfants de moins d'un an)
- * les autres ont entre 25 et 45 ans.

Sur ces 25 personnes décédées, 11 sont de sexe féminin, 14 de sexe masculin.

LA POPULATION FRANCAISE EN 89

Selon les estimations de l'Institut National d'Etudes Démographiques, le taux de mortalité, en deux siècles, est passé de 33,4 pour 1000 à 9,4. La mortalité infantile, comme on l'a vu plus haut, était terrible. L'espérance de vie plafonnait à 27,5 ans pour les hommes, 28,1 pour les femmes. La population âgée de 60 ans ou plus ne constituait que 8,5% de la population.

Fort heureusement la natalité était très forte, 37,5 pour 1000 alors qu'elle est de 13,8 aujourd'hui. Les progrès de la médecine ont permis à la population française de doubler, en passant de 28 millions à 56 aujourd'hui.

CHAP'S



...et c'est un garçon.

Quentin

est né ce jourd'hui 2 Floréal.

(21 Avril 1969)

Martine, Christian et Matthieu Chapus
au 56 de la Rue Hubert Robert
à 07500 Granges-lès-Valence
et à 07360 St Michel de Chabrillanoux

A NECDOTES R E V O L U T I O N N A I R E S

PRISE DE LA BASTILLE

La forteresse de LA BASTILLE a été prise vers 16h, mais ce n'est que tard dans la soirée que l'on se souviendra des prisonniers enfermés dans les donjons. On y trouvera en tout et pour tout 7 prisonniers : 2 fous qui seront enfermés dans un asile, 4 faussaires et 1 jeune noble débauché, embastillé à la demande de son père.

FESSEE

La marche sur Versailles (6 Oct.89) qui provoqua le retour du roi à Paris, fut une colère de femmes. A leur tête, Anne-Joseph TERWAGNE, la plus célèbre passionaria révolutionnaire.

Plus tard, elle sombrera dans la folie à la suite d'une fessée publique administrée par des adversaires politiques.

AH ! CA IRA!

LES ARISTOCRATES A LA LANTERNE ...

Quelle était donc cette lanterne ? Tout simplement le lampadaire situé à l'angle de la Rue de la Vannerie et de la place de Grève (place de l'Hotel de Ville). A son pied, un boucher avait tranché la tête du gouverneur de la Bastille et au même réverbère, la foule avait pendu le ministre Foulon. Camille Desmoulin inventa alors le verbe "lanterner" qui signifiait mettre à mort.

VALMY (20 sept 92)

La victoire historique qui a sauvé la République ?

En fait, une victoire sans bataille qui s'est limitée à un duel d'artillerie (quelques 300 tués ou blessés chez les français et 184 chez les prussiens). Le plus curieux était la position des 2 armées : les prussiens se battaient le dos vers Paris (qu'ils devaient envahir) et les français le dos vers la Prusse.

En réalité, il semble plus plausible que cette fameuse victoire soit due à l'intervention "diplomatique" de Danton plutôt qu'au génie militaire du général Dumouriez. Danton et Roland (ministre de l'intérieur) auraient acheté la passivité puis la retraite de Brunswick (généralissime prussien) contre de l'argent (5 millions de livres ?), des diamants et des promesses politiques (peut-être le trône de France ?). A noter qu'un diamant célèbre (le diamant bleu de la toison d'or) retrouvé dans les coffres de Brunswick après sa mort, provenait des trésors de la République soit disent cambriolés le 16 Sept. 92. Il semblerait que Roland sache beaucoup de choses sur ce cambriolage. Enfin, un messenger raconte que la veille de Valmy, Danton le chargea du message suivant pour Dumouriez : "Dites à votre chef qu'il peut dormir sur ses deux oreilles, il vaincra Brunswick quand il le rencontrera". Décidément, les diamants semblent jouer un rôle très important dans l'histoire des différentes république !.....

TRIBUNE LIBRE

SERVICE PUBLIC OU PRIVE.

A l'occasion de la mutation d'un titulaire, il y a toujours un risque que l'administration profite des circonstances pour "redéployer" le poste. Le supprimer ? Pas du tout. Simplement le transférer dans une autre commune du département.

Actuellement, à St Michel, nous disposons encore de 2 services publics importants : la poste et l'école, et tous les gens du pays y sont attachés. Nous disposons également de 2 commerces de base, l'Epicerie et le Café-Restaurant, qui remplissent pratiquement une fonction de service public.

Que serait St Michel sans ces 4 activités ?

Le jour où l'on ne verra plus jouer les enfants dans la cour de l'école, où l'on ne pourra plus acheter un timbre, un pain, une boîte de sardines, ni lire le journal en buvant un coup à la terrasse du bistrot, on aura vraiment : UN VILLAGE FANTOME.

En effet, un proverbe imaginaire se vérifie trop souvent, hélas, en Ardèche et ailleurs : "A village fantôme, commune fantôme !".

Chacun sait bien que le monde attire le monde, et qu'en venant au village, on défend les services existants, on défend aussi les services itinérants (comme le boucher) et par conséquent on défend sa commune.

En 1977, l'école était gravement menacée, on l'a sauvée et maintenant elle accueille 12 enfants.

La poste a beaucoup souffert, depuis 20 ans, du développement du Crédit Agricole, comme les petits commerçants souffrent de la prolifération des grandes surfaces, mais ils sont toujours là.

Prenons garde à ne pas les condamner. Nous avons besoin d'eux, ils ont besoin de nous.

CHAP'S.

TRIBUNE

LIBRE

C'est dans un esprit de liberté que je peux aussi dire mes humeurs, tout le monde traverse une crise à un moment de sa vie, les uns à l'adolescence, les autres plus tard, surtout si on réfléchit aux pourquoi de la vie. Dans tous les gouvernement il y a matière à critiquer. Il faut trouver un juste milieu pour que le plus grand nombre ait toutes les chances de réussir. Je suis aussi bien d'accord pour réduire le budget de l'armée surtout d'un surarmement inutile.

Je voudrais demander à Claire si elle connaît les origines des droits de l'homme ? Lui dire aussi que le premier président de l'Assemblée Nationale à la Révolution fut un fils de pasteur. Il ne faut pas confondre la religion et la foi. La religion seule a été souvent intolérante, tout comme l'idéologie qu'elle soit marxiste ou nazie. Ceux qui croient en la bible n'ont jamais empêché les autres de ne pas croire.

La belle devise de la France, Liberté, Egalité, Fraternité, ne veut rien dire si il n'y a pas l'amour entre les individus. Moi aussi je crois en l'homme mais en l'homme régénéré, renouvelé dans son être profond. Les acquits sociaux n'ont jamais changé le coeur de l'homme, le plus grand nombre aujourd'hui recherche la paix et, la moindre des choses, la tolérance. Cela n'est pas naturel, il faut le désirer pour pouvoir le procurer autour de soi.

André Arsac.

Comme vous le savez, elle tourne depuis fort longtemps et ne semble pas prendre le chemin d'une quelconque fantaisie l'amenant à changer de sens ou d'axe.

Mais voilà que ses occupants présents, oublieux de tout ce qu'ils doivent au sol nourricier, gommant cet atavisme paysan qui nous habite, organisent un monde où l'agriculteur prisonnier d'un système économique (en apparence logique) se trouve à faire figure de "tiers monde" dans son propre pays.

A grand renfort de tambours et trompettes médiatiques, entre un bicentenaire, un tremblement de terre, et les infidélités ô combien incongrues de la Princesse de Moscou ou de Monaco, on vous glisse que les petits noirs du Sahel risquent dans le meilleur des cas de mourir de faim et que nos vaches font trop de lait, donc trop de beurre, donc trop de pâturages, donc qu'il faut mettre en jachère ... et les paysans ? et bîne les paysans aussi en jachère !

Sous couvert d'une logique économique, qui d'un coup devient apolitique parce que l'économie c'est sérieux, ça n'a pas d'odeur, on prédit la disparition d'ici à la fin du siècle, des 2/3 des exploitations agricoles françaises. Peut-être serait-il plus juste de parler d'exploités !...

Pas besoin d'être prophète pour trouver sans trop de difficultés, quelles sont les exploitations en voie de disparition immédiate !

Hélas, si le calcul économique, pire la rentabilité peuvent nous faire admettre qu'il y a, dans un monde plus grand et mieux organisé, nécessité de produire plus et à moindre coût, il est regrettable que le problème ne soit envisagé que sous couvert de rendement. A terme (court) on nous promet, à l'instar des USA et de la RFA, 2% d'agriculteurs alimentant, à grand renfort d'engrais et pesticides (au prix d'un dangereux appauvrissement des terres), 98% d'autres, urbains en majorité, qui à grand peine distinguent une carotte d'une marguerite.

Loin de se gausser des citadins, il faut se souvenir que l'histoire des hommes s'est bâtie avec la terre sur les terres. Première manifestation sociale, l'agriculture, féminine dans l'âme, à procurer aux premiers hommes une quiétude fondamentale : manger. Notre pays, à tous ses détours, vallons et cimes, porte les marques de cette histoire faite de labeur et de nécessité.

.../...

Au fil du temps, hommes et lieux se sont façonnés et ont donné à notre terroir "son bon vivre".

Agriculture, nourriciaire, organisatrice de notre espace, la voici donc menacée, vouée à la disparition, subventionnée, non rentable, à jeter aux orties.

Sommes nous condamnés à voir ces dernières et leurs amies les ronces à régner impérieusement sur notre pays ?

Il faut dire non !.... et ceci est l'affaire de tous, sans notre agriculture nous deviendrons un désert, vert, sans vie, sans âme.

Mais que faire ! Comment envisager une agriculture porteuse ? Existont-ils des gens, des mouvements, qui cherchent?

Pour le moment, disons que c'est à faire et à suivre

Jacques FRANCOIS

La Chareyre.

PAS SERIEUX

PAS SERIEUX MAIS TOUT A FAIT "LAUTHENTIQUE".

Entendu dans une commune voisine de St Michel lors des dernières élections présidentielles :

"- Attention, (Tonio), cette fois-ci c'est pas MARCHAIS qu'il faut voter, c'est LAJOINIE.

- Ne t'inquiète pas (Pépone), je voterai bien pour elle."

PAS SERIEUX

INOS F

LE CONCILIATEUR CANTONAL PEUT VOUS RENDRE

SERVICE

La mission du Conciliateur Cantonal est de chercher à concilier ceux qu'un différent de nature diverse oppose. Ce peut être des relations de voisinage, des conflits familiaux, des problèmes de succession, également des litiges concernant des biens de consommation ou d'usage (malfaçons, tromperies de marchandise, garantie, vice-caché, assurances, etc...) ou encore résultant d'accident de la circulation, piéton renversé, par exemple.

S'il devait vous arriver de ne pas savoir comment faire pour exercer vos droits ou obtenir une juste compensation aux dommages ou préjudices que vous avez subis, présentez-vous :

A LA MAIRIE DE LA VOULTE

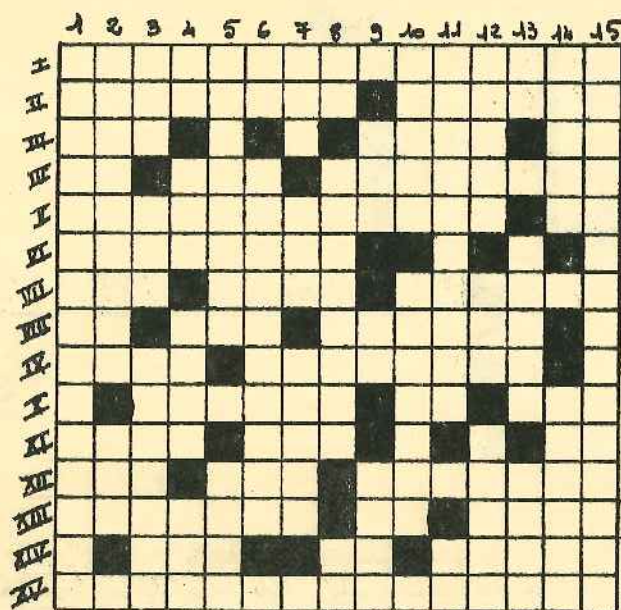
Le troisième VENDREDI de chaque mois

de 9h00 à 12h00

Les consultations sont gratuites.

MOTS

CROISES



HORIZONTAL :

- I) Facheusement
- II) Relatif à une élite - Incoordination des mouvements.
- III) Arrivées - Ville hongroise sur le Danube - Conjonction.
- IV) (épelé) = brusquement saisi- On peut y bâtir dessus- s'engager dans une voie nouvelle.
- V) Spécialiste d'étude de la foi en Dieu - Possessif.
- VI) Composé de certains pieds de vers.
- VII) Succéda à la S.D.N. - Lèze - Eau de vie anglaise.
- VIII) Net aux extrémités - Brame - Se sépare du bon grain.
- IX) A son gave - Se rapporte aux lignes.
- X) L'aimant le fait du fer - Abréviation religieuse - Ville d'eau belge.
- XI) Mère d'Horus - Ile de Dodécanèse - Coule en Sibérie.
- XII) Fils de Noé - Négation - Oiseau mouche.
- XIII) Dépourvu de simplicité - Adverbe de lieu - Chiffre.
- XIV) Une de celles qui sauvèrent Rome - Indéfini - Ville roumaine.
- XV) Regarde le petit écran.

VERTICAL :

- 1) Restituant au privé certaine entreprise.
- 2) Les plus gros des animaux - Partie de la charrue.
- 3) Situé - Troublé - A sa baie dans les Côtes du Nord.
- 4) Astate - Suc épuré de fruits cuits - Filet - Qu'il s'amuse.
- 5) Essence légère - Au monde.
- 6) Commence le ria - Commun dans les champs de blé.
- 7) Epoque - Plante apétale parasite - Principe odorant de l'iris.
- 8) 2 voyelles - Trépignes - Langue.
- 9) Maréchal de France - Vois (à Marseille) - Dix fois dix.
- 10) Sentier forestier - Flambeau de paille.
- 11) Stupéfierais - Elu abrégé.
- 12) Bûche - Expressions des traits - Huile purgative (inversé).
- 13) Préfixe - Charges - Moi populaire.
- 14) Réfutées - En Loire Atlantique.
- 15) A 4 syllabes.

Roger ROBERT.

PAROLES D'ARTISTES

EN CULOTTE COURTE

"C'est une impression douloureuse, à mesure qu'on va loin, de perdre, ville à ville et pays à pays, tout ce bel univers qu'on s'est créé, jeune, par les rêves.

Le monde qui se compose ainsi dans la tête des enfants est si riche et si beau qu'on ne sait s'il est le résultat exagéré d'idées apprises ou si c'est un ressouvenir d'une existence antérieure et la géographie magique d'une planète inconnue..."

Cette réflexion de Gérard de Nerval "tombe à pic" pour présenter cette nouvelle rubrique de la Chabriole à qui je souhaite longue vie et prospérité mais qui devrait, à mon avis, être régulièrement et facilement "approvisionnementable".

Il s'agira donc d'écouter nos cadets : de bien observer leur manipulation tout à fait "artistique" de la grammaire, d'apprécier leurs compétences en matière d'imagination et de relever ça et là quelques mots qui nous font rire mais qui sont souvent lourds de sens ou de poésie. Ainsi, d'un côté, on entendra..."Non de gnôn !", de l'autre, on lira dans un devoir "La superficie de l'Ardèche est de 238 774 habitants..."

Bref, chacun d'entre vous a certainement dans son coffre à souvenirs quelques "paroles d'artistes en culotte courte", alors n'hésitez pas, la prochaine Chabriole est déjà en route !!

En attendant, prenez connaissance du texte qui suit : remarquable par l'humour qui s'en dégage, les clins d'oeil aux "tares" de notre société et surtout par le débordement d'imagination qu'il a nécessité.

Le sujet de français proposé était : "Imaginez la mode de l'hiver 2988 et décrivez-la" ; un élève de 14 ans a alors répondu...
ceci :

"Moi, Alphonse Moléculard, dédie cet ordimémo-intime aux générations passées qui le liront avec grand plaisir.

Aujourd'hui, 6 mars de l'an de grâce 2988, soit 1014 ans après -Emôrej Yruolf- *, moi, le grand scientifique Moléculard de l'aéro-institut-pastorisé, ai terminé la mise au point de mon chef-d'hors-d'oeuvre : la machine à traverser le temps et les dimensions que j'ai appelée : -l'infra-dimensionnelle-temporisée-.

Pour cette dernière vérification, je décidai d'aller faire un tour dans le passé. Plus exactement, en 1988 à Lamastre, petite cité située en Ardèche, petit département situé en France, petit pays situé sur la terre, patite planète située dans le système solaire N°1 d'où semble être apparue cette race d'animaux appelée "Hommes". Aussi, fus-je surpris, en passant devant un collège, d'entendre qu'un professeur de français proposait à des élèves plutôt endormis le sujet de rédaction suivant : "Imaginez la mode de l'hiver 2988 et décrivez-la".

Et bien moi, je vais vous dire ce qui fait sensation, ce qui est dans le vent actuellement : la mode est, cet hiver, ouverte à la créativité, parfois même à l'extravagance avec, malgré tout, un petit retour en arrière pour certaines choses.

Je vais d'abord vous expliquer la façon de s'habiller car on ne peut pas parler de mode sans cela. Pour les hommes, nous notons le retour du "Cosmo-froc électronique" noir-fluo en général, et de la veste pneumatique à chauffage réglable, accompagnée d'une cravate en forme de poireau. Tout cela est surmonté d'un casque radio-émetteur avec lunettes d'éclairage artificiel anti-ultra-violets, obligatoire pour la marche à recto-pieds (= marche avant) : l'assurance étant collée sur le pare-chocs. Les pieds, quant à eux, sont souvent munis de chaussures à turbo-réacteurs avec des chaussettes en fibres optiques. Il semblerait que les hommes se trouvent très bien ainsi. En ce qui concerne les femmes, elles préfèrent une tenue plus "sexie". Elles portent des talons-aiguilles bi-moteurs avec relevage automatique, des collants magnétiques surmontés d'une mini-jupe à mouvements réglables, légers ou grands flottements, avec résistances électriques pour les mains égarées qui iraient par hasard folâtrer par-dessous. On peut ensuite trouver un maillot assez décolleté, complété d'une parure de bijoux. Par-dessus car il ne faut pas oublier que c'est l'hiver, elles prennent un manteau de fourrure de microbes, de prota-

.../...

* (A lire de droite à gauche pour avoir le nom de l'auteur de cette rédaction.)

zoaires ou de martiens synthétiques. Au dessous du casque, on peut entrevoir de temps en temps un pot de peinture... Lorsqu'on rencontre une femme ainsi vêtue, on se sent bizarrement attiré ; que ne feraient-elles pas pour se faire remarquer !!

Chez les robots, la mode d'hiver est la même que celle d'été car eux sont insensibles au froid. A présent, ils peuvent tout de même prendre des perruques électro-magnétiques à batterie rechargeable. Ils peuvent aussi avoir une carrosserie brillante, bien astiquée, métallisée, dorée, argentée, chromée ou transparente ; et pour ceux qui ont fini le rodage, des imperméables anti-rouille. Tous ces produits se trouvent chez Porche.

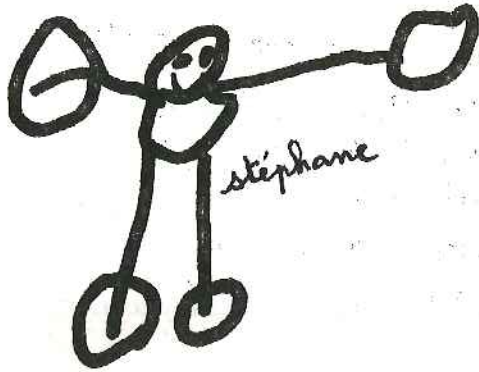
Quand on parle de mode, on doit aussi parler des progrès faits par les scientifiques qui révolutionnent notre vie. Tout d'abord, il y a mon invention : la machine à traverser le temps et les dimensions. Mis en vente dans tous les bons spatio-magasins, ce miracle de la technologie moderne va modifier considérablement notre vie quotidienne. Imaginez toutes les nouvelles ressources utilisables : retrouver des matériaux aujourd'hui disparus, pouvoir apporter nos connaissances aux générations passées, découvrir d'autres territoires etc... Dans les progrès scientifiques importants, il y a aussi la mise en service des astronefs intergalactiques sans permis de voler, la découverte du vaccin du Soda et pour finir, l'invention de l'ingénieur Bollino : l'ordinateur qui vous apprend dès l'âge de 5 ans tout ce que sait une personne après 60 années d'étude.

Les éléments de l'actualité font, en quelque sorte, aussi partie de la mode. Cet hiver, elle a surtout été constituée de choses tragiques qui ont généralement éveillé chez les gens de vives réactions. Ainsi, les reportages sur la constellation du sagittaire où les hommes, voyant leur nombre diminuer par rapport à celui des robots, ont décidé de les enfermer dans des ghettos. La capitale "Sovêtbo" est ainsi devenue tristement célèbre... De même : le massacre de milliers de vies humaines et robotiques pour une guerre stupide au moyen Sud-Est... Enfin, la ségrégation raciale envers les immigrés de Mars et la fermeture des restaurants du coeur électronique.

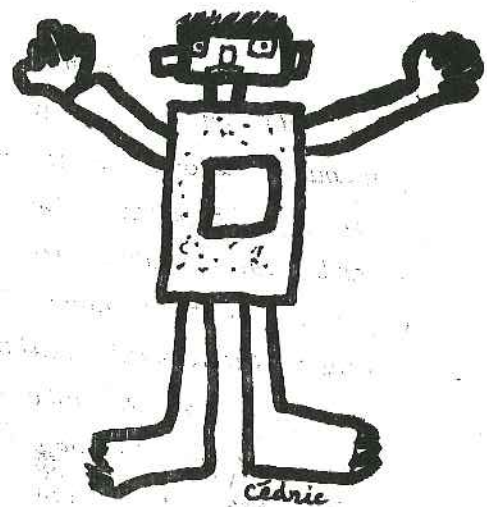
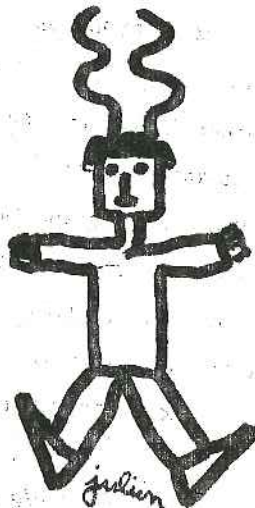
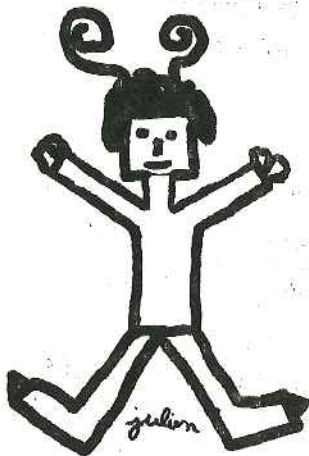
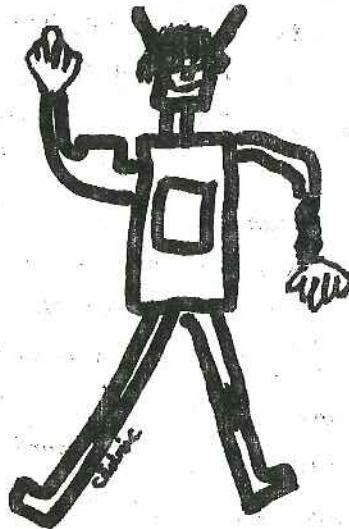
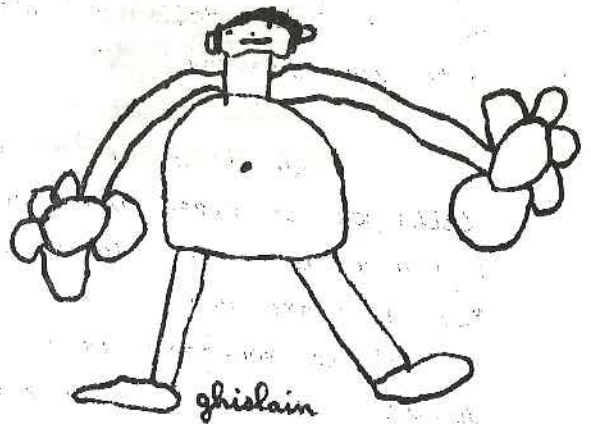
Voilà donc l'essentiel de la mode de l'hiver 2988. Cette mode est variée, moderne, adaptée à la jeunesse ; la technologie

a su combiner la nouveauté, les goûts des jeunes et les prix. Ainsi, se termine la présentation de notre société ; je pense qu'elle est précise, complète et suggestive . Peut-être vous aidera-t-elle à construire votre rédaction. Si non, j'espère que vous lirez tout de même la suite de mon livre avec grand plaisir..."

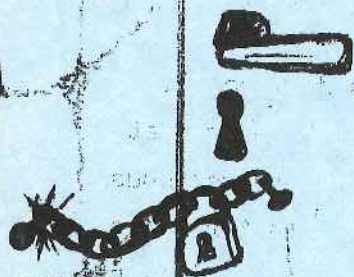
J.F.



Texte fourni par
Mireille PIZETTE.



Je voyais, disait le cantonnier
Dévaler au matin dans une course folle
Les enfants des hameaux qui s'en allaient à l'école
Par les chemins et les sentiers
Avec des billes dans les poches
Et les cheveux embroussaillés
Tous allaient à La Roche.



Au toit de la maison d'école
La girouette a divagué
La girouette est tombée folle
L'école elle est fermée.

Poésie de Jean DESMEUZES

- Très largement transformée -

La CHABRIOLE Micro au point.

La Chabriole a rendu visite au CLUB FERROVIAIRE GRANGEAIS qui exposera ses maquettes à l'occasion de la fête d'été. Nous remercions Mr Paul SOULLEYS d'avoir répondu à nos questions.

** Qu'est-ce au juste ce club?*

Le club est à vocation ferroviaire, échelle 1/87e (Norme Européenne).

** Quand a-t-il été créé ?*

Il a été créé en 1986, après consultation de "trois fanatiques décidés".

** Combien a-t-il d'adhérents ?*

Le club regroupe 15 adhérents qui forment l'ossature, les autres personnes étant des membres honoraires.

** Quelles sont ses activités ?*

Les activités sont axées essentiellement sur la réalisation de modules FFMF, sans toutefois négliger les CF réels et secondaires (Voyages touristiques en CF Vivarais).

** Où est son siège ?*

Le siège du Club Ferroviaire Grangeois est situé Salle Agora à Granges les Valence.

** Qu'allez vous présenter à St Michel ?*

Nous allons présenter 20m de modules (en cours de finition pour certains) représentant la ligne de la rive droite du Rhône (côté Ardèche).

** Combien d'heures de travail cela représente-t-il ?*

Ce superbe circuit n'étant pas terminé, nous n'avons pas chiffré les heures, mais nous y travaillons depuis 2 ans. J'ouvre

une parenthèse pour informer le public qu'avant d'avoir posé un seul rail, il a fallu réaliser tous les coffrages et piètements métalliques, pour ensuite concevoir le tracé des voies, le choix des embranchements et gares avec définition des appareils de voies.

** Où trouvez-vous l'argent ?*

Au début, nous avons tous apporté des fonds propres pour l'achat des matières premières, car nous avions la foi d'aboutir à quelque chose de concret. Ensuite les cotisations (200F/an) et les cartes de membres honoraires nous ont permis de continuer. La 1ère expo ferroviaire des 1-2/10/88 organisée par le club nous a apporté des fonds qui nous ont permis de rembourser quelques achats et de stabiliser les finances du club. Par la suite, après notre succès, nous avons été sollicités pour des présentations qui nous ont permis d'obtenir des subventions.

** Quels sont vos projets ?*

Nos projets sont, avant tout, d'obtenir un local plus vaste (actuellement 30m2) afin d'agrandir notre circuit et de créer un atelier de modelisme pour les "jeunes" et les adultes débutants.

** Les trains intéressent-ils plus les adultes ou les enfants ?*

Actuellement cette passion intéresse toutes les personnes, à condition qu'

.../...

CHABRIOLE MICRO AU POING SUITE :

elles ressentent celle-ci.

** Exposez vous souvent votre matériel ?*

Nous exposons modérément depuis la création des modules car les déplacements sont coûteux. En effet nous n'avons pas encore reçu de subvention de la part de notre municipalité pour l'année 89 (Rien avant !!!).

** Avez-vous du succès ?*

En effet, le club est composé de membres talentueux, qui aiment créer et réaliser ces modules, aussi depuis que nous exposons, le public a apprécié la qualité et le rendu visuel de notre réseau.

En conclusion, ce club, vivant et dynamique, a pour but de promouvoir cette passion et d'accueillir des personnes isolées pour rejoindre nos rangs.

Nous ne recherchons pas des "genies" mais des personnes désirant apprendre les décors, les trafics, et qui ne peuvent, faute de place, faire tourner leurs trains qui dorment dans leurs boîtes.

Nous souhaitons représenter dignement l'Ardèche dans les expositions futures, car ce département est "bourré" d'artisans qui aiment leur métier.

LES PHOTOS DE LA COUVERTURE

Bicentenaire oblige, la Chabriole présente à nouveau le Peuplier de 1789 (côté sud), ainsi qu'une photo de René GAU en tenue de Grenadier tel que nous la verrons le 16 juillet.

JEU CHABRIOLE : Si vous trouvez le nom des 2 dames et du monsieur qui entourent le peuplier, vous avez droit à une entrée gratuite au spectacle du Samedi 15 juillet (Aux trois premières bonnes réponses adressées au FJEP avant le 14 Juillet). Et pour vous aider, voici l'initiale de ces trois personnes :

1°) Mme D , 2°) Mme M , 3°) Mr F

UN CONCERT A ST MICHEL LE JEUDI 20 JUILLET

Le groupe instrumental de Wasquehal se produira gratuitement au Temple de St Michel le Jeudi 20 Juillet à 21heures.

COMMENT JARDINER
SANS (TROP) S'EMPOISONNER

I - LES FUMURES :

Le fumier et les autres matières organiques (pailles, vieux foin, feuilles, composts, etc.) apportent tout ce qui est nécessaire (et en quantité équilibrée) à la bonne croissance de vos fruits et légumes.

En jardin d'amateur, ils doivent donc être préférés aux engrais "chimiques" dont les surdosages sont fréquents.

Mais attention ! le fumier apporté en trop grande quantité peut comporter les mêmes risques que les engrais "chimiques" : excès d'azote dans le sol puis dans la plante et donc toxicité potentielle pour le consommateur (surtout si ce consommateur est un nourrisson très sensible aux nitrates contenus dans des légumes ayant reçu des excès de fumure azotée).

En pratique, on ne devrait pas dépasser une fumure annuelle de 200 à 300 kg de fumier de vache pour 100 mètres-carrés (moins s'il s'agit de fumier de chèvre ou de brebis).

Cette dose est bien sûr à moduler selon les espèces. Les choux, courgettes, tomates.... demandent une fumure plus importante. Les haricots et petits pois, qui ont la faculté de fixer l'azote de l'air, peuvent se passer complètement de fumures azotées.

C'est l'observation de la vigueur qui guide également les apports de fumier. On recherchera toujours à diminuer les fumures pour avoir une vigueur juste suffisante à la croissance de beaux légumes.

Ces quelques règles (préférence à la fumure organique et fumure modérée) sont très importantes. Car, tout excès de fumure entraîne une sensibilisation accrue de la plante aux parasites : pourritures, mais aussi pucerons, acariens..... On doit alors traiter ces parasites ce qui sensibilise alors la plante à d'autres maladies.

II - REMETTEZ TOUJOURS AU LENDEMAIN UN TRAITEMENT QUE VOUS AURIEZ PU FAIRE LE JOUR MEME :

Avant de traiter, deux questions :

1) Quelle est la maladie (présente ou à venir) contre laquelle je désire lutter ? La routine n'est jamais bonne conseillère. On ne traite pas "parce que ça se fait".

2) Les dégâts (présents ou supposés à venir) sont-ils suffisamment graves pour nécessiter un traitement ? Pour un jardin d'amateur, l'examen attentif de cette question aboutit fréquemment à une réponse négative. Contrairement à une culture commerciale, l'amateur peut souvent supporter une perte de rendement ou de qualité (crottes de chenilles sur des feuilles, fruits ou légumes légèrement tâchés.....).

L'amateur connaissant mal les parasites responsables des dégâts, deux pièges l'attendent donc :

- traiter avec un produit inefficace,
 - ou traiter avec un produit qui sera efficace mais qui laissera des résidus sur les aliments ou qui sensibilisera la plante à d'autres parasites.
- On entre alors dans un cercle vicieux dont seuls les marchands de produits phytosanitaires sortent vainqueurs.

III - ET SI VOUS DEVEZ VRAIMENT TRAITER ?

Alors, n'utilisez jamais les poudres de perlinpinpin vendues sous des noms accrocheurs "KB TOTAL", "ROSIERS NETS".... Ces produits sont en général un mélange de plusieurs matières actives dont le jardinier n' imagine pas la toxicité. Un jardinier employant ce type de produits consomme des légumes contenant beaucoup plus de résidus pesticides que s'il allait les acheter au supermarché.

Achetez toujours des produits ne contenant qu'une matière active, dont on connaisse bien le mode d'action et la toxicité. Vous allez voir que la liste est réduite.

IV - QUELQUES PRODUITS POUR VOUS AIDER :

1- Insecticides d'origine végétale : ROTENONE et PYRETHRE permettent de lutter contre les doryphores, les pucerons, les chenilles, l'altèze des choux ("le nérou" ardéchois) ainsi que sur la plupart des autres insectes. Sans danger pour l'homme, l'abeille, le gibier, mais dangereux pour les poissons. Ces insecticides détruisent également les insectes ^{auxiliaires} leur usage doit être limité autant que faire ce peut.

Leur avantage (dégradation rapide donc absence de toxicité pour l'homme) en fait aussi leur point faible : il faut traiter souvent pour se débarrasser des insectes qui viennent coloniser le végétal.

Le CUBEROL, à base de roténone, se trouve facilement dans le commerce.

2- Insecticide biologique à base d'organismes vivants : le BACILLUS THURINGIENSIS. Il s'agit de bactéries détruisant les chenilles de papillon et elles seules. Donc aucun danger pour l'homme et l'environnement. Surtout utilisé pour lutter contre la PIERIDE du CHOUX et la CHENILLE PROCESSIONNAIRE du PIN.

Se trouve dans le commerce sous le nom de BACTOSPEINE.

3- Les huiles minérales d'hiver (huiles d'anthracène et huile de pétrole) sont utilisées en hiver sur arbres fruitiers pour faire chuter les vieilles écorces, les lichens et pour détruire des oeufs d'insectes ou d'acariens.

Marques commerciales : OLIOCIN, PEST OIL 7, OVIPRON et EUPHYTANE.

ATTENTION : ne pas confondre ces huiles minérales, utilisées seules, avec d'autres produits contenant des colorants nitrés (encore appelé D.N.O.C.) associés ou non à des huiles de pétroles. Les colorants nitrés étant très dangereux, bien veiller à n'utiliser en verger d'amateur que des huiles minérales pures.

4- Le cuivre : c'est en viticulture et arboriculture que ce produit rend le plus de services.

Sur les arbres fruitiers, il permet de lutter contre le dépérissement bactérien (chancres). Traiter à l'automne à la chute des feuilles, puis 12 jours après le premier traitement et enfin une troisième fois 12 jours après le 2ème traitement.

Cerisier : 1 600 g/hl de bouillie bordelaise à 25 % (BB 25 %).

Pêcher : 500 g/hl de BB 25 %.

Abricotier : 1 000 g/hl de BB 25 %.

Au printemps, traiter au gonflement des bourgeons :

Cerisier : 1 000 g/hl de BB 25 %.

Pêcher : 2 000 g/hl de BB 25 %.

Efficace également contre la cloque.

Abricotier : 1 000 g/hl de BB 25 %.

Au jardin, c'est pour les maladies du feuillage de la POMME de TERRE et de la TOMATE que le CUIVRE est le plus utile.

5- Le soufre : ce vieux produit a une bonne action contre l'OIDIUM ("blanc") de la vigne, des cucurbitacées (courgettes, melon...), du cassis, de certaines variétés de fraises.

Au jardin, on peut s'en passer le plus souvent, l'oidium étant rarement très grave. Si vous avez de l'oidium sur tomate, c'est que vous les avez plantées trop tôt (ne pas planter les tomates avant la floraison de l'aubépine).

Attention, ne jamais traiter au soufre lorsque la température est supérieure à 18°C.

Le soufre est toxique pour de nombreux prédateurs.

V - QUELQUES AUTRES MOYENS POUR LUTTER CONTRE LES INSECTES :

- Pièges contre la mouche de la cerise.
- Pièges contre la mouche de la carotte.
- Anneaux de glue et bandes pièges (voir catalogue SEMINAT).

VI - BIEN CHOISIR SES VARIETES, pour éviter d'avoir à trop traiter :

Cerisier. Préférer BURLAT, peu sujet aux vers de la cerise et aux chancres bactériens.

Pêcher. Choisir des variétés traditionnelles pour leur rusticité.

Pêches jaunes : DIXIRED- REDHAVEN.....

Pêches blanches : AMSDEN- MICHELINI.....

Nectarine : FANTASIA.....

Pommier. QUERINA, variété résistante à la tavelure et à l'oïdium, tolérante aux pucerons, mérite d'être essayée.

Légumes. Les variétés hybrides sont souvent plus productives mais moins résistantes aux maladies.

VII - ET LES DESHERBANTS ?

N'en employer aucun, à part peut-être occasionnellement ROUNDUP, pour détruire des lierons, chiendents, ou autres vivaces dans des bordures. Par sécurité, ne pas l'employer par pulvérisation, mais par contact avec une HERBIBROSSE.

Pour éviter les binages fastidieux, une bonne technique consiste à faire un MULCH. C'est-à-dire épandre autour des légumes une quantité importante de résidus végétaux (paille, vieux foin, herbe coupée dans les bordures, sciure, écorces...) qui empêchent l'herbe de pousser. Autre avantage : l'évaporation est fortement réduite, ce qui limite les besoins en arrosage.

En verger, faucher l'herbe quand elle est bien montée et la laisser sur place ou la rouler. Le travail du sol n'est indispensable que dans les situations très sèches.

VIII- UN PEU DE BIBLIOGRAPHIE POUR ALLER PLUS LOIN :

- * "RAVAGEURS ET MALADIES au JARDIN, les SOLUTIONS BIOLOGIQUES" par O. Schmid et S. Henggeler" / Collection les quatre saisons du jardinage / Edition : Terre Vivante
6, rue Saulnier. 75009 PARIS
Tél. (1) 42.46.37.88.

Cet excellent ouvrage, très complet et précis, agrémenté de 65 dessins et 90 photos couleurs, est indispensable pour celui qui veut jardiner intelligemment (Prix 75 F).

- * "LES QUATRE SAISONS DU JARDINAGE" / Bimestriel, 27 F le numéro, 140 F pour un abonnement de 1 an (6 numéros) / Edition Terre Vivante
6, rue Saulnier. 75009 PARIS
Tél. (1) 42.46.37.88.

Cette revue dépasse le cadre du jardinage et déborde sur l'alimentation, la vie saine,... Les articles sont d'un niveau très inégal, mais on apprend toujours une foule de choses intéressantes dans cette revue.

* SEMINAT est un magasin vendant par correspondance toutes sortes d'articles pour le jardin.

Entre autres, des pièges pour insectes et insecticides à base de plantes (ne vous laissez quand même pas tenter par tous les gadgets qu'ils proposent).

Demandez leur catalogue à :

SEMINAT
4, rue de la gare
ILE NAPOLEON
68 110 ILLZACH

Tél. 89.61.82.06.

Yves BERSINGER.

Suite à l'information donnée par l'intermédiaire du Comité de Santé sur " LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES" (9 dec. à St Michel) et avec le concours de Mr DUCHAMP, technicien prévention à la Mutualité Sociale Agricole, YVES BERSINGER, ingénieur technicien à la coopérative Vivermont de Vernoux a rédigé ce document pratique à l'usage de tout jardinier.

Il nous paraît important de diffuser ce document et nous remercions Yves BERSINGER pour cette réflexion pratique et pleine de bon sens.

SOLUTIONS

JEUX

mots croisés :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	D	E	S	A	G	R	E	A	B	L	E	M	E	N	T
II	E	L	I	T	A	I	R	E	A	T	A	X	I	E	
III	N	E	S	Z	E	G	Y	O	R	E	T				
IV	A	P	R	O	C	P	I	O	N	N	I	E	R		
V	T	H	E	O	L	O	G	I	E	N	N	E	S	A	
VI	I	A	M	B	I	Q	U	E	E	A	S				
VII	O	N	U	N	U	I	T	B	R	A	N	D	Y		
VIII	N	T	R	E	E	I	V	R	A	I	E	L			
IX	A	S	P	E	L	I	N	E	A	I	R	E	L		
X	L	A	T	T	I	R	E	N	S	S	P	A			
XI	I	S	I	S	C	O	S	D	N	O	B				
XII	S	E	M	N	O	N	C	O	L	I	B	R	I		
XIII	A	P	P	R	E	T	E	N	C	I	N	Q			
XIV	N	O	I	E	O	N	S	I	B	I	U				
XV	T	E	L	E	S	P	E	C	T	A	T	R	I	C	E

mots mêlés :

LAITUES

CALENDRIER

SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 JUILLET 89 : LA FETELA FETE.....

SAMEDI 15/07 : Spectacle en plein air :

GRAEME ALLWRIGHT et STEVE WARING.

DIMANCHE 16/07 : LA FETE AU VILLAGE

JEUDI 20 JUILLET, 21H : Groupe instrumental de Wasquehal, au Temple de St Michel.

[illegible]

SOMMAIRE

EDITO

LA FETE : programme et infos

CHRONIQUE LOCALE : Du changement à la Poste et à l'Ecole de St Michel

Anciens Combattants

UNRPA

Ecole de la Roche

Ecrivez nous

Comité de Santé

TENNIS

DOSSIER BICENTENAIRE N°2

ANECDOTES REVOLUTIONNAIRES

TRIBUNE LIBRE : Services publics ou privés !

Mr Arsac

Histoires de terres...

RETROFESTIVITES : Le 1er Mai

MOTS MELES

INFOS : Le concilliateur

MOTS CROISES

PAROLES D'ARTISTES EN CULOTTE COURTE

POESIE DE L'ECOLE DE LA ROCHE

LA CHABRIOLE MICRO AU POING : Le club ferroviaire grangeois

COMMENT JARDINER

SOLUTIONS DES JEUX

CALENDRIER

D'AUTRES ANIMATIONS AURONT LIEU DURANT L'ETE. LES DATES NE SONT PAS ENCORE ARRETEES. VOUS AUREZ L'INFORMATION PAR AFFICHES OU PAR LA PRESSE .

[illegible]

Le n°30 de la Chabriole a été tiré à 700 exemplaires .



AVIS A LA POPULATION
St-MICHEL DE CHABRILLANOUX

— — —
Samedi 15 Juillet à 21 H 30

GRAEME ALLWRIGHT
et STEVE WARING

— — —
Dimanche 16 Juillet

FÊTE d'ÉTÉ
et du BICENTENAIRE

- ◆ Concours de Pétanque en doublette
- ◆ Dégustation-vente de produits régionaux
- ◆ Expositions : peinture, photo, artisanat, ...
- ◆ Stands divers, jeux, ...
- ◆ Danses folkloriques :
- ◆ Les Grenadiers de l'An II
- ◆ Fanfare de l'Eyrieux
- ◆ Jardin d'enfants
- ◆ Repas campagnard : "La bombine"
- ◆ Feux d'artifices

Qu'on se le dise !